

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION ECONOMIQUE DU NORD-OUEST

Résumé final

Sommaire

INTRODUCTION	2
I- BILAN TERRITORIAL	4
1- LE MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL	4
2- LE MILIEU HUMAIN	6
3- LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	9
4- LES INFRASTRUCTURES	15
5- LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS	16
6 - LE RESEAU URBAIN	17
7- L'ENVIRONNEMENT URBAIN	18
8- LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE, CULTUREL ET NATUREL	16
II- DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT	19
1- LES EVOLUTIONS ET LES TENDANCES	19
2- LES POTENTIALITES ET LES SECTEURS PORTEURS	19
3- LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES	20
4- LES PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	20
5- LES PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES	21
6- LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	21
III – LES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	22
1- LES FONDEMENTS DE L'AMENAGEMENT DE LA REGION DU NORD-OUEST	22
2- PRESENTATION DES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	24
3- FUTURIBLES DU DEVELOPPEMENT REGIONAL	25
4- LES IMPLICATIONS DES SCENARIOS	35
IV- STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	36
1- LES ENJEUX SPECIFIQUES A LA REGION	36
2- LA VISION DU DEVELOPPEMENT A LONG TERME	36
3- L'EXPERIENCE ETRANGERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT REGIONAL	36
4- LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	37
V- LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION	37
1- LES LIGNES DIRECTRICES	37
2- LE PLAN PROGRAMME ET LES STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE	45

INTRODUCTION

Faisant suite à la réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National, le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, initie des études de Schémas Directeurs d'Aménagement pour les 6 Régions Economiques du pays dans le but de «dynamiser leur rôle et de renforcer leurs potentialités propres».

Ces Schémas Directeurs Régionaux s'inscrivent dans un contexte socio-économique particulier. En effet, la Tunisie est engagée dans une voie nouvelle caractérisée par la recherche d'un développement intégral et par l'édification d'une société du savoir. Sur le plan économique, la période est caractérisée par une croissance continue et par la maîtrise des grands équilibres macro-économiques. Cette période se caractérise aussi par des décisions importantes prises par le pays : intégration à la zone de Libre Echange, traité avec l'Union Européenne et intégration au Marché Mondial avec l'Organisation Mondiale du Commerce.

La Tunisie, fait partie aujourd'hui du groupe des pays dits émergents. Cette situation est le résultat d'efforts cumulés dans le développement économique et social, par la réussite de la transition démographique qui a permis au pays d'avoir une croissance économique soutenue et de passer l'étape de l'ajustement structurel en améliorant son effort d'équipement et en déployant une «politique efficace de solidarité sociale».

Pour relever le défi de l'ouverture de son économie, la Tunisie a axé ses efforts sur la mise à niveau de son économie et de son territoire en intégrant l'aspect environnemental à toute action économique et sociale. Le pays s'oriente dans la voie de la recherche d'une meilleure compétitivité au niveau des secteurs productifs, des secteurs de la haute technologie et des services tertiaires supérieurs. Face à ces nouvelles orientations et dans ce contexte socio-économique d'ouverture, il devient indispensable de mesurer l'ensemble des composantes sectorielles de l'économie et de la société, parallèlement à la mesure de la dimension spatiale, des atouts et handicaps du territoire. L'Aménagement du Territoire, «relève de la maîtrise de la croissance en terme d'efficacité et de compétitivité économique, de la vigilance écologique et de la solidarité sociale».

Il convient de bien avoir en mémoire que, dans le processus du développement, le territoire n'est plus à considérer comme un simple support physique des activités humaines. Dans une optique de marketing territorial, il devient au contraire un élément moteur de l'attractivité des investissements et des compétences et un facteur de productivité. Plus un territoire sera attractif par ses attributs naturels, ses infrastructures, ses villes et son système de gouvernance, plus il sera considéré comme compétitif dans la bataille menée pour l'attraction des IDE. Ainsi, agir aujourd'hui pour aménager un territoire (local, régional ou national) devient en soi un acte économique à part entière, indissociable des investissements productifs.

«Le Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique est un document d'aménagement de l'espace de la région. Il définit les orientations stratégiques pour le territoire régional et fixe les principaux objectifs d'aménagement et d'équipement en cohérence avec les options arrêtées au niveau national par le SDATN».

Le SDARE est donc avant tout un instrument d'aménagement du territoire, c'est aussi un document consensuel entre les différents opérateurs sectoriels et les acteurs régionaux. Il permet d'assurer «la cohérence des politiques de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes publics dans la région». Il s'inscrit dans le long terme avec l'horizon 2021. C'est un instrument d'aide à la décision. Il oriente les choix en matière de localisation des infrastructures, des équipements et des services d'intérêt national et en matière de développement urbain. Il a un rôle important dans la mise à niveau des territoires sous- intégrés et veille à la protection du patrimoine environnemental.

Le SDARE se traduit par «un plan programme ou un projet de région». Parmi ces différents rôles, le SDARE privilégie et renforce :

- l'approche globale du développement au détriment de l'approche sectorielle ;
- la démarche de «projet de territoires » au profit de nouvelles solidarités ;
- l'approche contractuelle partenariat et le système de concertation inter-régionale.

Partant du fait que «l'action régionale est simultanément capable de servir les impératifs de croissance nationale et les intérêts régionaux et locaux», les objectifs du SDARE serviront les intérêts nationaux et régionaux :

- en renforçant et en augmentant la participation des régions à l'effort de développement économique du pays par l'optimisation de l'organisation du territoire et une meilleure gestion des ressources locales ;
- en soutenant l'effort national d'intégration du pays dans l'économie mondiale par l'ouverture du territoire régional (connexion avec les principales agglomérations, desserte des centres urbains, augmentation des flux d'échanges avec l'extérieur...) ;
- en s'inscrivant dans une démarche de développement durable s'appuyant, à tous les niveaux de décision, sur des critères sociaux, environnementaux et économiques ;
- en diversifiant la base économique de la région, en valorisant les potentialités et les compétences humaines et en contribuant à l'augmentation de l'offre d'emploi ;
- en améliorant la compétitivité des régions en les dotant des infrastructures de base et des technologies nouvelles compatibles avec les exigences de l'économie moderne (pôles de formation spécifiques - technopôles) ;
- en renforçant la coordination entre les gouvernorats d'une même région économique et en incitant à la complémentarité avec les autres régions.

Ainsi l'étude du Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Nord-Ouest de la Tunisie s'inscrit dans la continuité des acquis en matière d'études et de réflexions en matière d'aménagement du territoire. Le présent dossier correspond au résumé du rapport final.

La première phase a permis d'établir un bilan diagnostic consistant en une évaluation des potentialités et des facteurs de blocage, et en une formalisation des problématiques sectorielles et spatiales, permettant de concevoir les orientations générales d'aménagement pour la région. Ce dossier est conçu comme un outil de connaissance de la région en tant qu'unité «territoriale» couvrant d'une part un espace économique appelé à fonctionner en tant que tel et un espace de planification écologique.

La deuxième phase de l'étude, a fait l'objet de la conception des scénarii d'aménagement et de développement de la région à l'issue de laquelle la concertation a permis le choix du scénario à développer à l'échelle du 1/200000^{ème} suivi de l'établissement du plan programme et de la mise en place des instruments de mise en œuvre.

La troisième phase consiste en l'établissement du dossier définitif comprenant des synthèses des rapports des phases précédentes, le Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique au 1/200000^{ème} et un Atlas cartographique.

I- BILAN TERRITORIAL

1- LE MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL

Subdivisions climatiques : originalité et contrastes

La Tunisie du Nord Ouest est le seul ensemble régional de la Tunisie où on enregistre annuellement une saison humide. Ce caractère est lié à sa position en contact direct avec la méditerranée occidentale, à proximité des aires de genèse des perturbations et sur la trajectoire des masses d'air humide venant de l'Atlantique et de la Méditerranée. Le caractère accidenté du relief et la présence d'ensembles topographiques perpendiculaires aux flux humides dominants font que, plus que partout ailleurs, les contrastes climatiques locaux sont nombreux et sensibles :

- les reliefs de Khemir et les plaines littorales : nuance humide ;
- les versants de la rive gauche de la Mejerda et les reliefs élevés du Haut Tell : nuance subhumide ;
- la moyenne vallée de la Mejerda, plaines et plateaux du Haut Tell : nuance semi humide.

Les grands ensembles de la région

Quatre grands ensembles orographiques constituent le Nord-Ouest de la Tunisie : les Jebels et plaines littorales de Bled Khemir, et les montagnes de la Dorsale constituent ses marges septentrionales et méridionales, la vallée de Mejerda et le Haut Tell occupent son espace central.

Les Jebels et plaines littorales de Bled Khemir : Les plaines de Tabarka et de Nefza d'altitudes faibles, traversées par les oueds El Kebir, Oued Bouterfes et Oued Zouaraâ, évacuent mal leurs eaux de pluie (pente faible et sols imperméables).

Malgré les altitudes peu élevées, la Kroumirie est un pays d'accès difficile, car les vallées qui les traversent sont étroites et souvent encaissées.

La Vallée de la Mejerda : est le symbole des terres fertiles de la Tunisie du Nord et de Bled Ifrigua. Elle s'étire sur 75 km environ d'Ouest en Est. Resserrée aux extrémités occidentales, seulement quelques kilomètres entre les deux versants de la vallée de l'Ouest de Ghardimaou, elle s'élargit au centre pour atteindre 20 km.

Le Haut Tell : est plus élevé (600-1400m), il est situé entre la ligne El Kef-Gâafour et les chaînons de la Dorsale. Il est partagé entre des hauts plateaux ondulés et des couloirs déprimés modelés en lanières séparés de vallées profondes et encaissées.

Le Nord-Ouest, appartient à la grande région de la Tunisie septentrionale, parmi les trois qui forment le pays. Elle est limitée au Sud par la chaîne montagneuse de la dorsale. Cette région se différencie des 2 autres par les caractéristiques intrinsèques de ses sols et par le mode d'exploitation que l'on en fait. C'est, en effet, dans cette région que l'on trouve les meilleures potentialités, tenant compte des conditions bioclimatiques. Elle se subdivise en trois sous régions naturelles dont la différenciation réside dans la nature du sol, la topographie et la pluviométrie : ce sont du Nord au Sud, le Tell septentrional constitué des Mogods-Kroumirie, le Tell au centre et la partie Nord-Est de la dorsale au Sud.

Trois grands hydro-systèmes

Le chevelu hydrographique du Nord-Ouest s'organise à l'intérieur de trois grands hydro systèmes :

- le bassin versant de l'Oued Mejerda et le bassin amont de l'Oued Méliane avec des apports annuels estimés à 560 millions de m³ ;

- le bassin côtier de Barbra (qui a pour exutoire les côtes septentrionales de la Tunisie entre les aiguilles de Tabarka et les falaises du Kef El Abed) avec des apports annuels estimés à 190 millions de m³ ;
- le bassin amont des Oued Zroud, Merguellil et Nebhana, avec pour exutoire les systèmes endoréiques de Tunisie centrale (Sebkhat El Kelbia et Sidi El Hani).

La densité du chevelu hydrographique montre les traits suivants :

- des densités fortes caractérisent les bassins jouxtant les rives immédiates de l'Oued Mejerda, particulièrement ceux de la rive droite Mellègue, Tessa, Siliana-Lahmar ;
- les densités les plus faibles concernent les cours aval des cours d'eau se déversant dans la baie s'étalant entre Tabarka et Zouarâa.

Les ressources superficielles sont le résultat d'une pluviométrie abondante, en particulier au Nord où elle dépasse 1000 mm/an et de la neige sur les hauteurs (Tabarka, Aïn Draham, El Feija). Ainsi, l'existence de totaux pluviométriques importants et concentrés, surtout pendant la saison fraîche, explique l'apparition chaque année des quantités d'eau importantes permettant l'alimentation de l'écoulement. Le Nord-Ouest de par sa situation et ses caractéristiques naturelles, constitue le « château d'eau de la Tunisie », il contribue à combler le déficit en eau de la capitale et des régions du Sahel et à valoriser le potentiel en sol de son territoire régional.

Un potentiel forestier exceptionnel

Les peuplements forestiers constituent un potentiel important mais soumis à de fortes pressions. Les principaux peuplements forestiers de la région du Nord-Ouest sont le chêne liège, le chêne zeen, le chêne vert, le pin maritime et le pin d'Alep. Le chêne liège couvre les massifs montagneux de Khemir (Nefza et Mogods). Il couvre 42732 ha à Jendouba et 13983 ha à Béja. La forêt de chêne liège est très étendue dans les Jebels de Khemir. Les peuplements de chêne Zeen occupent les versants des Jebels dans les délégations de Ghardimaou, Aïn Draham, Tabarka et Nefza. Ils couvrent seulement 6413 ha. Le chêne vert couvre de faibles superficies (11000 ha), il se cantonne sur les massifs de la Dorsale et du Haut Tell.

Les atteintes aux ressources naturelles et à l'environnement

Les manifestations d'érosion

Elles sont importantes et nombreuses dans les bassins versants des oueds Siliana, Tessa et Mellègue. Les glissements à caractère rapide mais discontinu intéressent les versants septentrionaux de Jebel Guessâa, Rhmed el Guich, Jebel Harbouna et Ragoubet El Hammam ; ils portent atteinte non seulement aux terres de cultures, mais également aux infrastructures et aux habitations.

Le risque d'inondation

Les villes de la vallée de Mejerda (Ghardimou, Jendouba, Bou Salem, Mejez el Bab), ont été inondées à maintes reprises au cours du siècle précédent et au début de ce siècle, mais les plus fréquemment et gravement touchées sont celles de Jendouba et Bou Salem. Elles ont été récemment largement envahies par les eaux des Oueds Mejerda, Mellègue et Tessa.

L'infrastructure routière est elle aussi régulièrement menacée localement par la montée des eaux.

Menaces liées à l'érosion marine à Tabarka et Zouarâa

Ce sont les aménagements portuaires qui ont eu les effets les plus marqués sur l'évolution des plages. Le développement de l'activité touristique a engendré de nouvelles perturbations.

Les plages de Zouarâa, malgré les actions de fixation des dunes et de mise en défens ne sont pas totalement protégées des actions d'ablation marine, elles sont pénétrables. L'efficacité des vents et la rétention des sédiments par le barrage El Barrak se traduiront dans l'avenir par un démaigrissement de ces plages très fragiles.

2- LE MILIEU HUMAIN

Bilan démographique

La région du Nord-Ouest regroupe les gouvernorats de Béja, Jendouba, Siliana et El Kef comprenant 40 délégations, 38 communes, 39 conseils ruraux et 369 secteurs. De 1975 à 2004, le découpage administratif a peu évolué.

Sur le plan géographique, la région du Nord-Ouest se trouve limitée au Nord par la Méditerranée, avec un littoral long de 51 km, à l'Ouest par l'Algérie avec une zone frontalière longue de 262 km ; à l'Est et au Sud, elle est limitrophe avec 6 autres gouvernorats du pays : Bizerte, Manouba, Zaghouan, Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine. Elle se trouve à proximité de la capitale Tunis (distante de 100 à 170 km). Ainsi, la région du Nord-Ouest occupe une position stratégique sur le plan national et Maghrébin.

La région s'étend sur 16565 km², soit 10,8 % de la superficie du territoire du pays, et elle abritait en 2004 une population de 1.213884 habitants, soit 12,25% de la population nationale. La densité varie de 40 à 288 habitants au km². Le taux d'urbanisation a très peu évolué, ne dépassant pas 37,0%. La croissance démographique, quant à elle, n'a cessé de diminuer pour atteindre un rythme de -0,1 % par an. Le Nord-Ouest est la seule région du pays, de plus en plus répulsive malgré les efforts de développement entrepris. Le poids démographique de la région est passé de 19 % en 1956, à 12,25 % de la population totale du pays en 2004. Les tendances d'évolution observées particulièrement durant les trois dernières décennies s'inscrivent dans la transition démographique doublée de fortes migrations vers l'extérieur de la région, faisant que les taux de croissance démographique diminuent pour l'ensemble des gouvernorats de la région.

Les tendances récentes montrent que les migrations, dont les effectifs sont élevés, sont constitués de l'exode rural mais aussi de migrations du milieu urbain. Globalement, ces «stocks» de population migrante s'orientent vers le reste du territoire national puisque la région est globalement répulsive. Le solde migratoire de 1979 à 2004 a été négatif, dans l'ensemble des gouvernorats. Malgré ces migrations, la densité de la population a augmenté de 1975 à 2004, atteignant 76,45 hab/km² en moyenne dans la région.

La population rurale reste élevée : 80,3 % en 1975 et 63% en 2004. Les communes urbaines sont souvent de petite taille.

Evolution de la population rurale (en proportion dans chaque gouvernorat)

	Béja	Jendouba	Le Kef	Siliana	Région Nord-Ouest
En 2004 part de la population rurale (%)	23,74	39,64	17,03	19,6	100,0
Densité de la population totale (2004) (hab/km ²)	81,4	134,3	50,9	50,4	76,45
Taux de croissance de la population rurale 94-04	- 0,35	- 0,08	- 1,03	- 1,04	- 0,1

Sources : calculs effectués à partir des données des RGPH de l'INS.

L'évolution a été marquée par la baisse des déterminants démographiques ; elle se traduit par des variations structurelles avec :

- une baisse sensible de la branche des plus jeunes : de 2,56% pour les 0-4 ans et de 5,29% pour les 5-14 ans ;
- une augmentation de la branche des adultes actifs (de 15 à 59 ans) de 5,69% ;
- une augmentation de la tranche des 60 ans et plus, de 2,16%, (11,6 % contre 9,5 % à l'échelle nationale).

La taille moyenne des ménages a baissé de 5,2 à 4,5 personnes par ménage. En milieu rural (4,71) elle est légèrement supérieure à la taille moyenne en milieu urbain (4,21), toutes deux restant

inférieures à la taille moyenne observée dans chacun des deux milieux à l'échelle nationale (4,99 et 4,32). La structure régionale selon le milieu n'a pas évolué puisque les 2/3 de la population sont constitués de ménages ruraux. A l'échelle nationale, 22% des ménages ruraux du pays sont le fait de la région du Nord-Ouest, soit plus d'un ménage sur cinq. Globalement, le nombre de ménages a évolué au taux annuel de 1,28% et le parc logements au taux de 1,67% pour une croissance démographique de - 0,10%.

La population active représentait 69,6% dans la population totale régionale en 1999, elle a augmenté pour représenter 74,02 % en 2004. Le taux d'occupation de la population régionale était de 36,4 %¹ contre 39,2% à l'échelle du pays. La population occupée représentait 11,51 % de la population occupée à l'échelle nationale laissant apparaître une légère baisse relative par rapport à 1999 (12,35%). L'évolution de 1984 à 2004 montre :

- une augmentation de la part des occupés de 3% dans la zone Nord passant de 57,7 à 60,7 chez les hommes et 2,63% chez les femmes ;
- une forte augmentation relative de l'occupation féminine dans chacun des gouvernorats.

Selon la branche d'activité économique, la structure en 2004 montre :

- la part la plus élevée des occupés dans les activités primaires : 34,8 % des occupés. A l'échelle nationale, les occupés de cette branche dans le Nord-Ouest représentent près de 24% ;
- une baisse nette des occupés dans les activités minières ;
- une légère baisse relative dans la branche du bâtiment et des travaux publics malgré l'augmentation des effectifs des occupés ;
- une augmentation de la part des occupés dans les commerces (3,1 %), correspondant en partie aux mutations observées dans les modes de consommation (grandes surfaces, commerce de gros, commerce informel etc...) ;
- une augmentation relativement importante dans les services et administrations.

L'évolution jusqu'en 2004 montre une légère augmentation du taux de chômage (19,4 %) qui était déjà élevé par rapport du taux moyen national, avec :

- une forte augmentation du taux de chômage dans le gouvernorat de Jendouba ;
- une diminution du taux dans les gouvernorats du Kef (2,99 %) et Siliana de (2,62 %) ;
- un maintien du taux autour de 16 %, dans le gouvernorat de Béja, taux le plus faible, mais restant supérieur au taux moyen national (13,9 %).
- 69 % des chômeurs de la région étaient des hommes et 31 % des femmes.
- le taux de chômage des hommes était de 18% en 2004, pour un taux moyen national de 12,7%.
- le taux de chômage des femmes a augmenté de 1999 à 2004, passant de 20,7 % à 23,2 % contre un taux qui est passé de 15,2 à 16,9 % à l'échelle nationale.

Les perspectives de population

Perspectives du SDATN à l'horizon 2016

La population de la région du Nord-Ouest à l'horizon 2016, atteindra selon l'hypothèse de métropolisation, 1.481.000 habitants soit une population additionnelle de 267116 habitants et selon l'hypothèse tendancielle, la population atteindra 1542000 habitants avec une population additionnelle de 316100 habitants de 94 à 2016. La population totale évoluera au taux annuel de 0,86 %, résultat d'une stabilisation accompagnée d'une légère attraction du milieu urbain au dépend du milieu rural pour lequel continuera la tendance observée des migrations.

¹ Taux d'occupation : $\frac{\text{Population occupée} \times 100}{\text{Population totale de 15 ans et plus}}$

Population urbaine et rurale en 2016 par gouvernorat (SDARE)

Gouvernorat	Populations projetées – Hypothèse tendancielle (%)			Populations projetées – Hypothèse Métropolisation (%)		
	Rurale	Urbaine	Total	Rurale	Urbaine	Total
Béja	57,00	43,0	100,0	50,4	49,6	100,0
Jendouba	69,6	29,4	100,0	64,6	35,4	100,0
Le Kef	47,2	52,8	100,0	40,8	59,2	100,0
Siliana	59,6	41,4	100,0	52,0	48,0	100,0
Région Nord-Ouest	60,0	40,0	100,0	53,0	47,0	100,0

Scénario d'ouverture et d'intégration : projections de la population selon le milieu en 2021 (SDARE)

Gouvernorat	Population totale	Population urbaine	Taux de croissance de la pop. urbaine (%)	Population rurale	Taux de croissance de la pop. rurale (%)	Taux d'urbanisation	
						2004	2021
Béja	307048	190557	+ 2,60	116491	- 2,57	40,4	62,0
Jendouba	420882	191053	+ 3,10	229829	- 1,61	27,3	45,5
Le Kef	331797	231543	+ 3,52	100254	- 1,52	49,7	70,0
Siliana	268409	160250	+ 3,85	108159	- 1,89	36,0	60,0
Région Nord-Ouest	1328137	773403	+ 3,24	554734	- 1,87	37,0	58,5

3- LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les investissements

Le bilan des investissements réalisés dans la région montre une évolution relativement importante. En effet, le montant des investissements réalisés est passé de 36,57 à 2070,7 millions de dinars au cours du dixième plan. Le montant global cumulé a atteint 8.301,31 millions de dinars. Rapporté à la population, l'effort d'investissement est passé de 37,5 dinars en 1975 à 1705,84 dinars par habitant en 2004. A l'échelle nationale, cet effort correspond à 82,14 dinars en 1975 et à 2236,3 dinars par habitant en 2004. La répartition des investissements selon les gouvernorats montre que :

- très tôt, dès le IV^{ème} plan, le gouvernorat de Jendouba avait bénéficié du montant le plus élevé, soit 68,2% du montant réalisé dans la région et 5,43% du montant réalisé dans le pays ;
- une évolution rapide au cours des trois premiers plans, en particulier à Béja et Siliana, correspondant aux efforts d'équipements où l'on passe de 3 à 15 puis à 138 millions de dinars dans le gouvernorat de Béja ;
- les montants ont augmenté dans les plans qui ont suivi, avec les populations, marquant l'étape des grands efforts, en particulier dans le secteur hydraulique et agricole. Du VII^{ème} plan au X^{ème}, les montants réalisés ont représenté de 18 à 25% et globalement 89,06% par rapport au montant cumulé des investissements réalisés, avec plus d'un dinar sur quatre investi au cours du IX^{ème} plan, plan au cours duquel la région s'est dotée de projets structurants. Malgré une nette augmentation des investissements réalisés dans son territoire, la région ne représentait que 7% alors qu'à l'échelle nationale les investissements réalisés au cours du 9^{ème} plan représentaient 33,5% du montant cumulé 73-2005 ;
- globalement, de 1973 à 2005, les investissements réalisés cumulés ont représenté 8,8% du montant total national cumulé correspondant à une différence de 530,5 dinars par habitant entre la région et le pays dans son ensemble.
- les investissements publics rapportés à l'habitant, laissent apparaître un ratio de 3518,5 dinars, très proche du ratio national (3818,9 dinars), du fait des récents investissements publics réalisés notamment dans le réseau autoroutier ;
- les investissements privés rapportés à l'habitant montre un ratio de 2570,5 dinars, pour un ratio moyen de 3173,9 dinars à l'échelle nationale : l'effort du secteur privé dans la région s'est amélioré mais reste inférieur de 603,4 dinars, par habitant au ratio moyen national.

Investissements privés réalisés cumulés : de 1987 à 2005

	Béja	Jendouba	Le Kef	Siliana	Total
Montant 10 ⁶ DT	899,4	927,6	736,0	512,4	3075,4
% dans la région	29,24	30,2	24,0	16,7	100,0
% dans le national	2,86	2,95	2,34	1,63	9,78

Source : calculs effectués à partir des données de l'ODNO 2005

L'agriculture

Les potentialités en sol

Le potentiel en terre, s'étend sur 1622209 hectares soit 95,8% de la surface totale. La région regroupe 22 % des emplois agricoles et 22 % de la population rurale. Par ailleurs, c'est la région du plus fort potentiel en eau et du meilleur potentiel forestier (31,5% de la SAU nationale), Cette région se caractérise par une économie agricole fortement capitalistique, dans les plaines qui font de cette région un ensemble alimentaire pour la population et un espace compétitif pour l'exportation. En effet, la région participe dans la production nationale dans divers produits, en particulier dans la production céréalière, dans le maraîchage et dans la production des viandes et du lait. Les terres labourables utiles s'étendent sur 1129157 hectares, elles représentent 69,6 % de la SAU. Le potentiel forestier s'étend sur 417684 hectares représentant 25,75 % de la SAU et enfin les parcours occupent 75368 hectares correspondant à 4,65 % de la SAU. 61 % de ce potentiel est

localisé dans la partie Sud contre 39 % au Nord de la région. La répartition des terres de la surface agricole utile laisse apparaître :

- un potentiel en sols labourables important ;
- un potentiel forestier à préserver ;
- un faible potentiel en terres de parcours fortement sollicité par un cheptel croissant ;
- un potentiel en irrigué en augmentation (33,3 % de la SAU).

Le Nord-Ouest est la région des grands aménagements hydro-agricoles où l'on assiste à une expansion de l'agriculture et une profonde mutation de l'agriculture irriguée. Globalement, l'irrigation est pratiquée grâce à :

- la ressource superficielle de la grande hydraulique : 50% ;
- à la ressource souterraine (puits de surface et puits profonds) : 27,6% ;
- à la petite hydraulique locale (retenues, lacs et pompage sur oued) : 14,66% ;
- les eaux recyclées ne participent que très faiblement dans l'irrigation.

	Béja	Jendouba	Le Kef	Siliana	Région
SAU en sec	336220	267150	470022	428380	1501772
SAU en irrigué	24780	33550	13300	12620	84250
% SAU en irrigué	6,9	11,15	2,75	2,8	5,3

Source : CRDA Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana 2003/2004

10000 hectares irrigués relèvent du domaine agricole organisé et 66000 hectares sont des terres privées, montrant que l'investissement privé, grâce aux encouragements de l'Etat, a permis la création et la consolidation de pôles agricoles tournés aussi bien vers les cultures stratégiques que vers les productions destinées à la transformation industrielle.

Les potentialités en eau

La ressource superficielle est mobilisée grâce à une dizaine de barrages répartis entre les 4 gouvernorats. La ressource en eau mobilisable s'élève à 1437,4 millions de m³ dont 85 % sont constitués de ressources superficielles. La ressource souterraine, est relativement faible du fait de la nature géologique des terrains. Sur le plan spatial, c'est dans la partie Sud de la région, que s'intensifient de plus en plus les efforts de mobilisation de la ressource souterraine avec 54% du volume mobilisé et plus dans le territoire du Kef, où le puisage est le plus important.

Les exploitations agricoles

Le potentiel en terre utile est réparti entre 79385 exploitations agricoles, soit une taille moyenne de 14,22 ha si l'on considère les terres labourables et de 19,85 hectares si l'on considère l'ensemble de la SAU. Le nombre d'exploitations représente 20,5 % des exploitations à l'échelle nationale et la taille moyenne dans le Nord-Ouest est légèrement supérieure à la taille moyenne nationale de l'exploitation (12,92 ha).

L'emploi agricole

De 1984 à 1999, l'évolution montre une légère augmentation des effectifs et de la proportion dans la structure, puis une baisse relative de 1999 à 2004, de 40 à 34 % dans la structure. Le secteur irrigué devient un secteur à forte intensité d'emploi.

Actifs occupés dans l'agriculture, la pêche et l'exploitation des forêts : ensemble des milieux

	Béja	Jendouba	Le Kef	Siliana	Région
Effectifs	35467	43941	15979	16105	111492 (1)
% dans la région	31,8	39,4	14,3	14,4	23,7 (1)
% dans le total des occupés du gouvernorat	39,0	38,4	25,2	27,4	34,0

(1) Par rapport au National

Source : INS 2004

L'activité agricole et ses mutations

L'évolution de l'occupation du sol durant des dernières campagnes montre :

- une relative stabilité dans les superficies des cultures céréalières, avec l'introduction de l'irrigation d'appoint ;
- une évolution lente de l'arboriculture fruitière qui s'est accélérée avec la restructuration du domaine public organisé et avec les extensions des superficies en irrigué dans le Sud de la région ; grâce à la petite et moyenne hydraulique ;
- un accroissement des superficies des cultures maraîchères, en particulier dans les délégations de la zone Nord de la région ;
- une stabilisation des superficies des légumineuses ;
- un net accroissement des superficies des cultures fourragères en liaison avec le développement de l'élevage bovin ;
- une légère extension des superficies de l'olivier avec le maintien de cette spéculation sur de grandes superficies, et en association.

Les grandes cultures

La région Nord-Ouest reste la principale zone céréalière du pays, avec près de 70% de la production de la région Nord du pays et de la moitié environ de la production nationale de céréales. Les gouvernorats de Béja, Jendouba sont à fort potentiel céréalière.

Les cultures fourragères passant de 74200 ha en 1985 à 126500 ha en 2002-2003, leur poids dans la région a augmenté passant de 9% à 14 %. Les principales extensions se sont faites dans les gouvernorats de Jendouba et de Siliana.

L'arboriculture fruitière

Les spéculations fruitières, à forte valeur ajoutée ont été encouragées suite au développement des différentes formes d'irrigation, à la demande croissante urbaine et à la demande de la filière transformation.

Le maraîchage

Le maraîchage occupe 24365 ha ; il s'est développé dans l'ensemble de la région suite aux aménagements hydro-agricoles : près de 6000 hectares d'extension au cours de la dernière décennie. Les cultures sous serre occupent près de 10000 ha, elles représentent un potentiel productif important : 82000 tonnes de produits maraîchers.

Les élevages ovins et caprins

L'effectif global du cheptel ovin et caprin est estimé à 1 065 800 têtes dont 11,6 % de caprins. L'activité d'élevage n'a cessé de se développer, pour devenir une activité principale pour un grand nombre d'exploitants. Elle est pratiquée comme source de revenu complémentaire et parfois principale dans les exploitations de petite à moyenne taille. Ainsi, plus de 60 % des exploitants agricoles sont éleveurs, en particulier chez les céréaliculteurs.

L'élevage bovin

C'est une activité principale dans l'économie agricole au Nord-Ouest. La grande partie de l'effectif du cheptel se trouve plutôt dans les grandes exploitations. Le cheptel bovin, de 163650 têtes dont près du tiers de race, se concentre dans les exploitations de la zone Nord, zone plus humide et zone de grands périmètres avec 80 % du cheptel bovin de race et 72,5 % du cheptel bovin local de la région. C'est une activité aux performances réelles en lait et en viandes, dont la filière transformation a développé l'emploi et la production de lait et dérivées.

Les programmes de développement

- Les PDRI : 28400 bénéficiaires et 145 959 mille dinars ;
- La BTS : 6273 projets pour un montant de 76520899 mille dinars avec 8393 emplois de créer (projets agricoles et autres projets) ;
- Le PDUI : 16165 ménages bénéficiaires, coût total évalué à 29652 mille dinars ;
- La Caisse Nationale de l'Emploi 21/21 : 27401 bénéficiaires selon le gouvernorat : 50 % à Jendouba, 35 % dans le Kef, 11 % dans Siliana et 7 % dans Béja ;
- Le programme de développement des zones forestières et montagneuses du Nord-Ouest, sur 416000 hectares au profit de 198.000 habitants et dont le coût s'élève à 50 MD

La pêche

Les potentialités halieutiques sont importantes mais insuffisamment exploitées du fait de la nature rocheuse et escarpée de la côte qui offre peu de sites pour les abris des embarcations des pêcheurs. Dans le port de Tabarka, la production reste faible pour les raisons relatives aux conditions naturelles difficiles qui limitent les sorties des pêcheurs. Elle ne représente que 9 % du potentiel qui par ailleurs est riche et diversifié. Dans l'abri de pêche de Zouaraâ-Cap Négro la production, limitée, est passée de 36 tonnes en 2000 à 75,9 tonnes en 2005, avec un accroissement net ces deux dernières années.

La mise à profit des retenues de barrages pour introduire et développer la pisciculture, a permis d'améliorer la production de poissons dans la région. La production a atteint 790 tonnes en 2005. Globalement, la production de poissons (eau de mer, et eaux douces) a atteint 2380 tonnes en 2005 dont 1,33 tonnes de corail (en partie exportés).

Les atouts du secteur de la pêche sont :

- un potentiel halieutique de 20 000 t/an ;
- 3 sites pour développer la pêche dont un port de pêche moderne ;
- une demande assurée (pôle touristique – Tabarka – Ain Draham et la future zone touristique de Zouaraa) ;
- la pisciculture dans les retenues des barrages ;
- une région peuplée : demande en poissons qui évolue avec les modes de consommation ;
- la richesse en corail importante et la tradition de la pêche et de l'exploitation de ce produit.

Les contraintes auxquelles est confronté le secteur sont :

- les conditions naturelles, climatiques difficiles et la nature du fond marin exigeant des moyens coûteux pour une pêche hauturière ;
- la pluviométrie importante et répartie sur plusieurs mois de l'année et une exposition aux vents violents, autant de facteurs contraignants et dangereux à l'activité de la pêche en mer ;
- l'absence d'infrastructures de base pour la protection des embarcations des pêcheurs ;
- l'insuffisance dans les équipements de stockage ;
- l'absence d'équipements nécessaires à la production et au stockage de la glace et pas de capacité suffisante en chambre froide ;
- le faible niveau des caractéristiques techniques de la flotte actuelle ;
- le faible attrait de cette activité sur la population locale : activité saisonnière, et rapportant peu, face aux risques auxquels elle expose les pêcheurs.

L'industrie

Le tissu industriel

L'évolution montre un faible dynamisme dans le développement du secteur industriel. Le tissu industriel y est faiblement diversifié avec une répartition spatiale qui montre une relative concentration des activités industrielles dans les chefs-lieux et une forte localisation préférentielle dans la partie Nord de la région avec 41% des unités et en particulier dans le gouvernorat de

Jendouba avec 33% des unités industrielles totales de la région et des localisations privilégiant les zones de Medjez El Bab, Testour, Teboursouk et Goubellat en liaison avec la proximité de Tunis, les zones de Bou Salem, Ghardimaou, Tabarka-Aïn Drahem en liaison avec l'axe principal et la zone littorale touristique, la zone de Tajerouine, Dahmani et Essers dans le cadre d'un développement frontalier maghrébin et l'axe Makthar, Sidi Bou Rouis, Bou Arada en liaison avec le développement agricole. Avec 323 unités et 6990 emplois industriels, l'indice d'emploi industriel, varie de 3 à 48 pour 1000 habitants selon les délégations avec un indice moyen de 12,06/1000 habitants dans la région.

Indice emplois industriels pour 1000 habitants

Béja	Jendouba	Le Kef	Siliana
12,26	10,46	13,08	13,52

Le secteur de l'exportation a pris de l'importance ces dernières années avec 42 unités totalement exportatrices créant 5215 emplois soit plus du tiers des emplois totaux industriels. Le coût moyen de l'emploi est de 5,44 mille dinars, il varie de 2,9 à 7,3 selon le gouvernorat. Le potentiel d'entreprises exportatrices est concentré à 43% dans le gouvernorat du Kef.

Le bilan effectué à partir des données relatives aux industries exportatrices, permet les conclusions suivantes :

- le segment produisant pour l'exportation reste peu diversifié ;
- la structure des industries exportatrices est caractérisée par un type d'activité valorisant peu ou pas les potentialités de la région : ce sont des industries du textile et plus rarement celles de la production de la chaussure. Elles ont permis la création de 4965 emplois soit 34 % du total des emplois industriels ;
- la promotion de projets de partenariat entre l'Algérie et la Tunisie s'est traduite par un seul projet de production de ciment blanc ;
- les apports en devises par les industries exportatrices du gouvernorat du Kef s'élèvent à 6585 10³ dinars dans le segment du textile et à 29952,9 10³ dinars dans le reste des industries (IME, I chimiques, IMCVV), soit un apport total équivalent en devises de 27.537,9 mille dinars.

Le foncier industriel

Les zones constituant le foncier industriel couvrent 227,1 hectares dont 144,5 ont été aménagés et destinés à la vente. Ce potentiel est formé de 690 lots dont 405 sont déjà vendus soit 65,0%, et les lots occupés ne représentent que 73% des lots vendus, soit un taux d'occupation des zones industrielles de la région de 43% (sur l'ensemble des lots). L'évolution au cours de la dernière décennie montre que le foncier industriel a doublé en terme de superficie mais que les taux de vente et d'occupation sont restés relativement faibles.

Béja a été privilégiée avec des aménagements nettement supérieurs. Très tôt, Béja et Medjez El Bab furent considérés comme des espaces de décentralisation, du fait de leur proximité du Grand Tunis. Le taux de vente y a atteint 70%.

Les opportunités d'investissement

Le Nord-Ouest offre des opportunités d'investissements dans plusieurs secteurs de l'économie régionale. Celles-ci émergent des ressources naturelles et des potentialités de la région (gisements utiles, production agricole, eau, foncier industriel, autoroute, routes, investissements, encouragements au développement des zones prioritaires etc...).

Le secteur des substances utiles

La région dispose d'une centaine de gisements utiles : 36 à Béja, 27 à Jendouba, 31 au Kef et 8 à Siliana. Le Nord-Ouest est un territoire doté de sites de substances utiles dont l'exploitation industrielle s'est avérée rentable. C'est donc un secteur porteur pour une prospection plus importante et une valorisation régionale voire nationale.

Le secteur minier

Les potentialités et les activités minières se sont traditionnellement déployées beaucoup plus dans la partie Sud de la région. Les mines ont été exploitées et les réserves sont quasiment épuisées, à part quelques exceptions, qui font encore l'objet d'une exploitation marginale. Dans le gouvernorat de Béja, les recherches ont identifiés des sites potentiels qui sont Djebba pour le plomb et le zinc, Nefza pour les minerais ferreux et le site de Dhouahria pour le fer.

Le tourisme

Dans la région, l'activité touristique, bien qu'assez récente, se consolide autour du pôle de Tabarka-Aïn Drahem. Cependant, elle reste localisée dans l'espace littoral et tournée vers le tourisme balnéaire, associant l'activité de tourisme de montagne et de thermalisme pendant les saisons humides.

La région offre une façade maritime de plage, de montagnes et de forêts. Elle offre aussi des paysages, des plans d'eau (barrages et retenues), des sites et des routes pittoresques. Le thermalisme, activité ancienne, associe les soins et la détente dans un cadre paysager exceptionnel. La région du Nord-Ouest est riche en sites écologiques naturels, en diversité paysagère et en sites archéologiques.

Les populations valorisent de plus en plus leur savoir-faire dans le travail du corail, de la poterie berbère, le travail du bois d'olivier et du liège etc... L'occupation des hommes à travers le temps a marqué les différents espaces de la région, les centres des villes actuelles et les vestiges archéologiques en sont les témoins.

La région s'est engagée grâce à la création du pôle de Tabarka-Aïn Drahem, dans une démarche de développement de son secteur du tourisme en commençant par le balnéaire. Il s'agira, désormais, pour la région tout entière d'esquisser une stratégie plus globale énonçant la vision à moyen et long terme, d'une intégration du tourisme balnéaire au tourisme vert dont elle recèle les potentialités, les meilleures du pays autour des futures zones de Zouaraâ et de Aïn Drahem, le Col des Ruines.

L'infrastructure hôtelière est de 39 établissements, offrant une capacité de 5526 lits. Cette capacité est concentrée au niveau du pôle Tabarka-Aïn Drahem avec 60 % des équipements hôteliers et 91 % de la capacité en lits.

4- LES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures de transport

Le réseau routier et autoroutier

La région du Nord-Ouest abrite 30 % du linéaire de réseau routier du pays pour un territoire et une population qui représentent respectivement 10 et 12,25 %. Elle est desservie par 3484 km de routes classées, permettant d'offrir un niveau de desserte, de désenclavement et d'accessibilité relativement important avec 0,19 km par km² contre 0,075 à l'échelle nationale. L'état du réseau routier de la région a été amélioré au cours des différents plans : 90 % des routes classées sont revêtues. Les routes nationales (5, 6 et 7) constituent les axes privilégiés favorisant des relations avec l'Algérie.

L'autoroute A3 permet la liaison rapide entre Tunis et Mejez El Bab et dans un futur proche entre Tunis et la frontière Algérienne. Elle a permis la création d'un corridor au coeur de la région du Nord-Ouest en attendant les futures liaisons avec la transmaghrébine.

L'analyse du débit journalier moyen (DJM) a montré que le Nord-Ouest a enregistré le taux le plus faible reflétant ainsi le faible dynamisme de la région.

La route N17 constitue le principal axe de liaison des zones frontalières avec les régions du Centre et du Sud-Ouest.

Le réseau ferroviaire

La région est équipée d'un réseau ferroviaire, suivant l'axe Est-Ouest, qui s'articule sur la ligne Tunis-Béja-Jendouba-Ghardimaou. Des bretelles de branchement permettent la desserte des villes du gouvernorat de Siliana (ligne 6) et du Kef (lignes 8,9). Malgré sa longueur et son importance, ce réseau, n'assure le transport que de 13 % du volume de marchandises échangées.

L'infrastructure aéroportuaire

L'aéroport de Tabarka est entré en exploitation en 1999, dans le cadre de l'option de développement et de promotion touristique du pôle de Tabarka-Aïn Draham. Cette infrastructure est importante avec la possibilité d'accueillir tout type d'avion et la prise en charge de trois avions simultanément.

L'infrastructure portuaire

Elle se limite à un port de pêche et un port de plaisance à Tabarka. Le port de pêche est sous exploité, sa reconversion en port de commerce est envisageable. Le port de plaisance est aménagé dans le prolongement du port de pêche.

Les infrastructures de desserte

Le branchement au réseau d'électricité s'est amélioré pour atteindre un taux de 98 % à l'échelle de la région avec un taux de 99,7 % en milieu communal et 96,9 % en milieu non communal en 2005. Pour l'alimentation en eau potable, 100 % de la population urbaine et 81 % de la population rurale sont alimentées par la SONEDE et le Génie Rural. Le taux de desserte en eau potable est estimé à 88 % en 2005 contre 65 % en 1994. Malgré les efforts réalisés, ce taux reste bien en deçà du taux enregistré à l'échelle nationale qui est de 96,5%.

En 2004, 96100 ménages en milieu communal étaient branchés au réseau d'assainissement contre 67100 en 1994. L'évolution montre une progression dans l'assainissement avec l'extension urbaine. Le taux de branchement au réseau téléphonique n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie, il est passé de 7,3 % à 22,6 % en 2005 (prévisions).

Le réseau Internet, se met en place progressivement au niveau des villes chef lieu du gouvernorat et des délégations les plus dynamiques.

5- LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

L'habitat

Les conditions d'habitat se sont améliorées faisant que la part des logements rudimentaires a nettement baissé (5,2 % à l'échelle de la région). En 2004, la typologie dominante est encore le logement «Dar Arbi» avec 66 % du parc alors que le logement vertical (type appartement) reste faiblement représenté. La région se caractérise par un parc logements plutôt de taille moyenne (3 et 4 pièces) avec 67 % et par une part encore importante de logements de petite taille (1 à 2 pièces) et en particulier dans la partie Sud de la région.

Les équipements éducatifs : la situation de l'enseignement primaire à l'échelle de la région, témoigne des efforts réalisés aussi bien dans l'infrastructure elle-même que dans l'encadrement. Le taux d'analphabétisme reste encore élevé : 32,9 % à l'échelle de la région contre 23,3 % à l'échelle nationale. Jendouba a le taux le plus élevé (34,9 %).

Les équipements de formation : l'examen des caractéristiques des capacités offertes en matière de formation professionnelle, fait ressortir une diversité des structures. La capacité d'accueil des équipements de formation est évaluée à 8202 places avec 3707 offertes par le secteur public (45%) et 4495 (55%) par le secteur privé pour l'année 2003-2004.

Les équipements universitaires : le Nord-Ouest compte 16 établissements universitaires, répartis entre les deux pôles universitaires de la région et les gouvernorats de Béja et Siliana.

- le pôle de Jendouba, compte 4 établissements et 8792 étudiants ;
- le pôle du Kef, compte 7 établissements et 7100 étudiants ;
- le gouvernorat de Béjà, compte 4 établissements et 1673 étudiants ;
- le gouvernorat de Siliana, compte 2 établissements et 1160 étudiants.

Les équipements sanitaires : la région compte cinq hôpitaux régionaux, implantés dans les chefs lieux de gouvernorat (Béja, Jendouba, le Kef, Siliana), le cinquième dans le chef lieu de la délégation de Mejez El Bab, avec 1 lit pour 375 habitants à l'échelle de la région et un médecin pour 2252 habitants en 2003. Les accouchements assistés médicalement représentent 91%.

Les équipements de la jeunesse, de l'enfance, des sports et de la culture : la répartition des équipements de l'enfance, de la jeunesse et de la culture montre que :

- toutes les délégations de la région dotées d'une ou de plusieurs bibliothèques publiques, d'une maison de jeunes et d'une maison de la culture ;
- l'existence de centres de stage et de camping au niveau de Tébourouk, Nefza, Béni M'tir, Ghardimaou, Sakiét Sidi Youssef ;
- les cinémas sont des équipements culturels plutôt rares ;
- deux centres d'intégration des jeunes et de l'enfance à Sakiét Sidi Youssef.

Les services : la région abrite 76 agences bancaires, soit 8,7% des agences nationales. Les agences bancaires sont localisées au niveau des chefs lieux du gouvernorat, et au niveau des villes les plus dynamiques, Tabarka, Bousalem, Medjez El Bab et Ghardimaou (en relation avec sa position frontalière).

6 - LE RESEAU URBAIN

Le réseau urbain est formé de 38 villes, dont quatre ont le statut de chef-lieux de gouvernorat et de délégation et 33 autres sont des chefs-lieux de délégation et de commune.

- la population urbaine de la région de 449796 habitants en 2004, ne représentait que 7% de la population urbaine nationale ;
- seule la ville de Béja a atteint une taille moyenne, 56000 habitants, suivie des villes du Kef et de Jendouba, avec chacune d'elles, 40 et 45000 habitants. Le troisième niveau descend à la taille de 25000 et 17000 (5 villes). Le reste des villes sont de taille inférieure à 17000 pour 16 d'entre-elles et inférieure à 5000 pour le reste des villes ;
- la majorité des villes, parmi elles les plus importantes, présentent des taux de croissance très faibles, inférieurs à 2%/an.

Le niveau d'encadrement des villes

Jendouba se confirme comme la ville la mieux dotée en équipements tertiaires de haut niveau, et en infrastructures économiques avec le pôle universitaire de Jendouba, le Centre Hospitalo-Universitaire, le projet de technopôle, la Direction Régionale des Oeuvres Universitaires, le projet de la plate-forme logistique².

Béja, ville la plus importante sur le plan démographique, avec néanmoins des signes certains d'essoufflement et doit sa position à l'existence de plusieurs équipements de service de niveau régional (ANPE, DREDD etc...).

L'approche structurelle du fait urbain

La majorité des villes de la région mise à part Béja, Le Kef, Testour, Téboursouk, plus anciennes, doivent la naissance de leur premier noyau à la période coloniale. Les colons ont développé des noyaux urbains à proximité de chaque gare de chemin de fer, abritant les équipements socio-collectifs nécessaires pour répondre aux besoins de la population installée.

Le bilan diagnostic relatif à l'évolution du réseau des villes a montré une région faiblement urbanisée et faiblement équipée eu égard aux potentialités qu'elle recèle. Il a également permis de constater la tendance à l'essoufflement urbain, le caractère répulsif du monde rural et du monde urbain et le faible niveau de la base économique urbaine dans les principales agglomérations structurant l'armature régionale.

² *L'étude d'opportunité pour l'implantation des plates-formes logistiques dans les grandes agglomérations tunisiennes et les zones frontalières initiée par la DGAT, a proposé l'implantation d'une plate-forme logistique de type régional-international au niveau de la ville de Jendouba.*

7- L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Les ratios moyens m² d'espaces verts/habitant sont :

- Béja : 16,52 m² /habitant ;
- Jendouba : 21,35 m² /habitant ;
- Siliana : 18,1 m² /habitant ;
- Le Kef : 16,52 m² /habitant

La région du Nord-Ouest a bénéficié du programme national de gestion des déchets solides : Programme d'Assainissement du Bassin Versant de la Mejerda. Dans une perspective de développement durable, l'ONAS a élaboré ce programme décennal de protection des retenues de barrages en réalisant des décharges contrôlées dans 11 villes. Actuellement, quatre décharges sont opérationnelles (Medjez El Bab, Béja, Jendouba et Siliana).

8 - LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE, CULTUREL ET NATUREL

Le patrimoine archéologique et culturel

Le Nord-Ouest abrite plusieurs sites historiques témoignant des civilisations qui se sont succédées : les villages berbères avec leurs toponymes d'origine comme Kesra, Toukaber, Chaouache, etc..., les villages andalous, Testour, Slouguia. Les vestiges des cités romaines, souvent bien conservées, telles que Dougga, Makthar, Bullarégia, Chemtou, etc.... En 2004, les visiteurs des sites de la région représentaient 2,6 % de l'ensemble des visiteurs des sites et musées à l'échelle du pays. Le site de Dougga est le plus visité.

Le patrimoine naturel

La zone côtière de la région du Nord-Ouest du pays figure parmi les 13 sites identifiés de la Méditerranée qui se distinguent par l'importance de leur richesse naturelle, par la biodiversité présente et par la variété des espèces végétales et animales parfois très rares :

Zone côtière de Tabarka à Cap Serrat, parc d'El Feidja, de Saddine, les réserves naturelles de Jebel Serj, Jebel Kharoufa, et la Tourbière Dar Fatma et autres réserves naturelles telque Sidi Hmada, El Moula (Aïn Sohb) El Hamane, sur Jebel Guessa, au Nord de Balta, la réserve située après Cap Négro, de part et d'autre de la route qui mène de Tamra à Cap Serrat, et l'aire marine de La Galite. La qualité intrinsèque et la diversité de ces sites méritent une attention soutenue en termes de tourisme écologique et de circuits touristiques

II- DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT

1- LES EVOLUTIONS ET LES TENDANCES

- La transition démographique accélérée se traduira par une faible croissance naturelle du potentiel humain.
- La pression sur le milieu naturel et des déséquilibres dans l'occupation.
- Les villes : un espace fonctionnel par le poids démographique, économique et culturel.

Pour l'ensemble des villes qui constituent le paysage urbain de la région (à l'exception de Tabarka-Aïn Draham), les problématiques évoquées interpellent au titre des retards accumulés dans la base économique (emplois, revenus, épargne) mais aussi dans des déficits d'anticipation sur les mutations socio-économiques qui touchent le pays avec pour la région le passage d'une économie dite traditionnelle à une économie de services et d'échanges.

Les grandes villes Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana et leur périphérie constituent les espaces où se concentre 38 % de la masse urbaine sans pour autant engendrer un dynamisme urbain marqué, correspondant aux efforts d'équipements et d'infrastructures réalisés dans le but de faire de ces villes, des centres attractifs, productifs et rayonnant sur les territoires frontaliers, intérieurs et les franchises de la dorsale de la région.

2- LES POTENTIALITES ET LES SECTEURS PORTEURS

- Des potentialités stratégiques pour l'ensemble du pays :
 - le potentiel en sol, le potentiel forestier et le potentiel hydrique ;
 - le secteur agricole organisé ;
 - les ressources thermales et les ressources du sous-sol ;
 - la biodiversité naturelle : les parcs et réserves naturels et les aires marines et littorales protégées ;
 - le patrimoine culturel : les sites archéologiques et historiques, les villages andalous.
- Des secteurs porteurs : atouts de la compétitivité économique :
 - l'industrie agro-alimentaire ;
 - le secteur des industries des matériaux de construction, céramique et verre (IMCCV) ;
 - le tourisme écologique associant le tourisme de santé et la valorisation de l'artisanat local ;
 - les services économiques et tertiaires de haut niveau ;
- Conclusion : le Nord-Ouest présente une des grandes opportunités de développement régional et donc du pays, car globalement c'est une région à fort potentiel agricole avec des zones compétitives (les plaines irrigables de la Mejerda et les plateaux humides du Haut Tell, les ressources en eau et les infrastructures de communication) et aussi, c'est une région d'ouverture et de modernité, à proximité des villes et faisant partie de l'arrière pays économique et logistique de la capitale. De ce fait, les secteurs porteurs cités sont les atouts de la dimension territoriale de l'efficacité économique. Leur valorisation est bien engagée et elle sera renforcée au cours des XI^{ème} et XII^{ème} plans de développement économique et social.

3- LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

L'érosion, la forte pression sur les ressources et les pollutions :

- le corollaire du développement de ces manifestations sont les problèmes d'envasement des barrages, une diminution de leur capacité de stockage et des difficultés pour assurer la protection des zones aval contre les risques d'inondation des villes (croissance de l'habitat anarchique), des infrastructures et des terres agricoles ;
- les menaces liées à l'érosion marine et éolienne à Tabarka et Zouaraâ ;
- de fortes pressions humaines sur les espaces forestiers ;
- un capital de ressources naturelles soumis à des pressions (extension des villes au détriment des terres agricoles), surexploitation des nappes du Haut Tell et un capital «eau», ressource accessible et de qualité, dont le potentiel est déjà largement mobilisé avec l'aire de la grande hydraulique ;
- le surpâturage dans les parcours forestiers.

4- LES PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

Le bilan diagnostic établi sur la région a permis de définir un certain nombre de zones dotées de problématiques homogènes. Ces zones correspondent globalement à des entités éco-socio-spatiales, c'est-à-dire des espaces où des populations se sont établies d'une façon particulière en fonction des caractéristiques du milieu naturel.

Les hommes : le facteur humain de la région du Nord Ouest constitue la première richesse de la région, richesse qui se fragilise. Un effort majeur doit être entrepris pour maintenir l'image de marque attractive de la région.

L'espace : l'une des premières richesses de la région du Nord Ouest est l'espace. Il faut la valoriser: protéger les secteurs sensibles, réduire le "mitage" des espaces périurbains ou agricoles, anticiper les développements de moyen et long terme par des politiques adaptées d'acquisitions foncières, aider à la restructuration et à la requalification des friches industrielles ou des secteurs urbains dégradés, etc...

Une situation géographique : situation géographique exceptionnelle, limitrophe à l'Algérie et à portée des côtes italiennes. Sa double appartenance à l'ensemble maghrébin et au bassin méditerranéen en font une région charnière des flux Est-Ouest et Nord-Sud dont témoignent sa richesse et sa diversité culturelle. Valoriser cette réalité géographique conduit à s'appuyer sur l'ouverture et la coopération transfrontalière et sur le projet maghrébin.

Les sols : capital qui mérite des stratégies concertées. Il nécessite une attention et une intervention constantes pour en maintenir la qualité.

L'énergie : l'énergie constitue une des grandes lacunes de la région.

L'eau : la région du Nord-Ouest a toujours été considérée comme le château d'eau du pays. Il importe de régler les problèmes liés à la pauvreté en eaux souterraines de certains secteurs géographiques de la région, qui pourraient constituer, à terme, un élément pénalisant pour leur développement futur : satisfaction des besoins de la région par ses propres ressources mobilisées.

Les villes, moteurs du développement régional : elles sont appelées à jouer un rôle de plus en plus déterminant en tant que centres de décision, d'innovation, de production, de formation etc... et constituent par voie de conséquence un enjeu majeur de l'aménagement du territoire et de la compétitivité de l'économie régionale.

Le développement durable : à l'échelle de la région et de ses écosystèmes internes, les principes du développement durable s'énoncent autour de l'exigence de préservation des ressources naturelles (eau, sols, air) et des écosystèmes en équilibre (forêts, sebkhas, littoral, montagnes...), comme à partir d'une gestion plus efficace de l'environnement.

Mais aménager la région avec des principes de développement durable ne peut pas se suffire d'une attitude défensive de simple protection des ressources naturelles. Le développement durable concerne également la lutte contre l'exclusion sociale, la gouvernance régionale et le développement économique.

La mise en œuvre du SDARE

La mise en œuvre du SDARE doit permettre d'entrer, de plain-pied dans le XXI^{ème} siècle et de développer, à cet effet, des politiques stratégiques qui conditionneront l'avenir de la région : recherche, innovation, création d'entreprises et d'activités, investissements sur l'immatériel, transferts de technologies, nouvelles technologies de l'information et de la communication, ouverture sur le Maghreb et sur la Méditerranée, etc... Ces politiques doivent être au cœur du débat qui s'instaurera autour du schéma et nécessitent, au regard de l'importante mobilisation des moyens qu'elles supposent pour atteindre les nécessaires seuils critiques, une **forte intervention de l'Etat**.

5- LES PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES

Le fait urbain : faible tradition urbaine et des villes «Relais migratoire».

Le milieu rural se caractérise par un faible niveau de développement local.

Le milieu naturel constitue le capital à valoriser dans la durabilité.

6- LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Le XI plan : contexte et attendus

La situation prévisible à l'intérieur du pays se caractérise sur le plan socio-démographique par le «maintien de la relation étroite entre la croissance démographique et la croissance économique et développement social». A l'échelle régionale : les perspectives du XI^{ème} plan de développement économique et social (2007-2011) comme pour l'ensemble des régions, partent des acquis en matière de «développement régional», comme axe important du développement, ayant permis d'intégrer les différents gouvernorats au processus de développement économique. Le XI^{ème} plan constituera le cadre pour :

- la consolidation des acquis ;
- la valorisation des potentialités de la région ;
- faire que la région devienne un «territoire dynamique» grâce au renforcement de l'emploi, à la création des entreprises nouvelles, à l'économie du savoir et à l'amélioration de la qualité de vie.

La stratégie de développement XI^{ème} plan comprend les axes suivants :

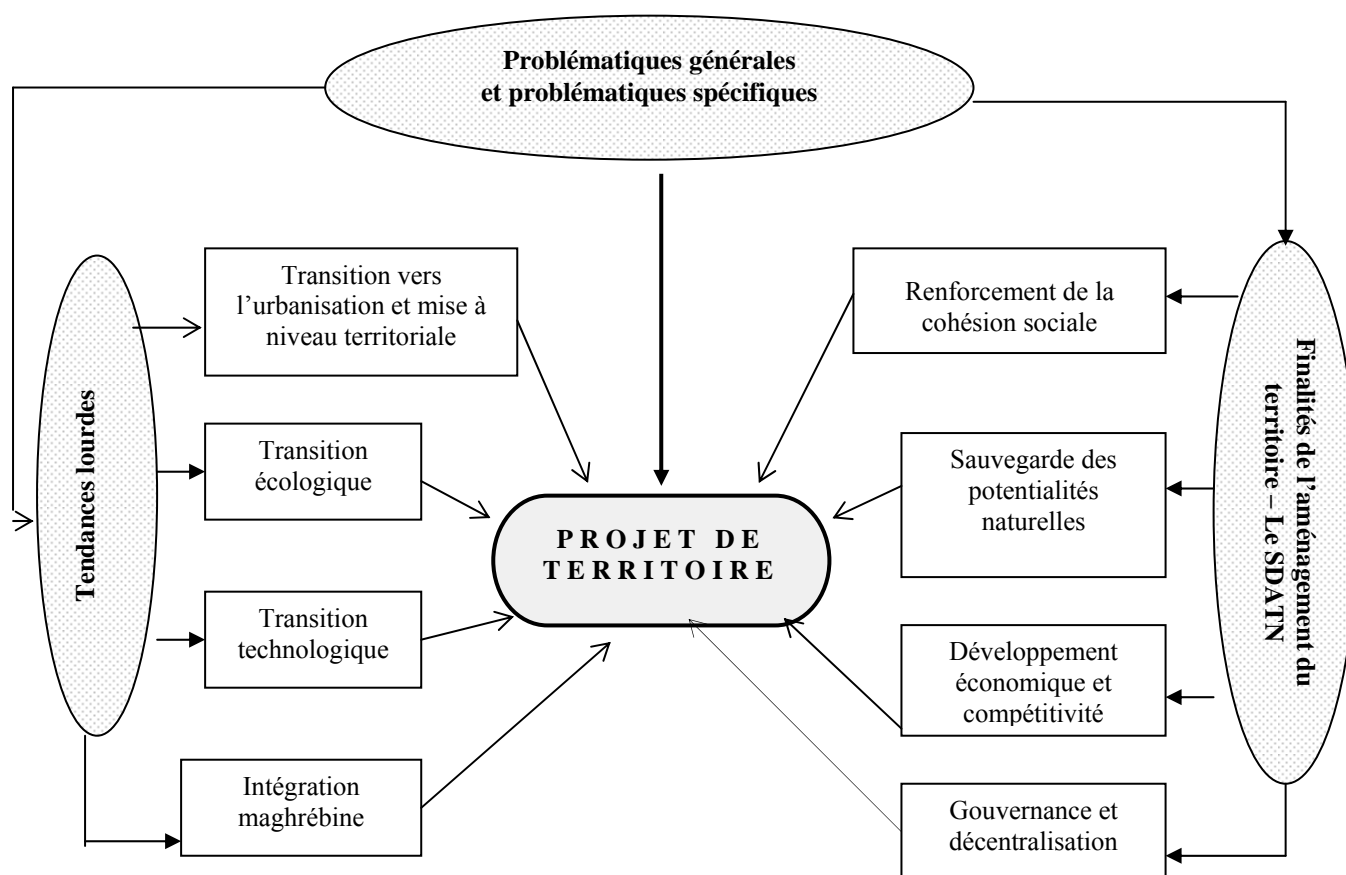
- Diversification de la base économique et compétitivité de la région.
- Poursuite des efforts dans l'amélioration de la qualité de vie.
- Ancrer la solidarité et la complémentarité entre les différentes zones de la région.
- Le programme d'investissement du XI^{ème} plan : volume des investissements de 2654,2 millions de dinars avec 46,5% émanant du secteur privé et 53,5 % du secteur public.

III – LES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

La nouvelle approche du développement fixe des exigences nouvelles pour l'Aménagement du Territoire, à savoir l'efficacité économique, la cohésion sociale et la protection du milieu naturel. Dans la nouvelle orientation de la pensée territoriale, le développement durable doit être à la mesure de la gravité des problèmes, efficace en termes de compétitivité internationale et équitable, permettant d'assurer un haut niveau de cohésion sociale».

Il s'agira de tenir compte des objectifs de l'UMA (Union du Maghreb Arabe) et en particulier de créer un espace économique unique et renforcer le commerce intra-maghrébin en vue d'établir progressivement une zone de libre-échange, une union douanière et un marché commun garantissant la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux.

1- LES FONDEMENTS DE L'AMENAGEMENT DE LA REGION DU NORD-OUEST



Les fondements sur lesquels il est possible de construire une « vision du devenir de la région du Nord-Ouest se résument dans les aspects qu'il est impératif de prendre en charge, à savoir :

- les spécificités de la région traduites en termes de problématiques générales et spécifiques ;
- les tendances lourdes générées par les transitions et mutations en cours ;
- les finalités mêmes de l'aménagement explicitant le projet politique de l'aménagement du territoire et reprenant les directives du SDATN.

Ce socle exprime dans sa synthèse un projet de territoire de la région économique dont l'expression spatiale dépendra fortement d'un certain nombre de facteurs de changement qui feront l'objet d'un exposé à part et qui contribueront à la définition des scénarii d'aménagement.

La problématique du développement du Nord-Ouest s'exprime avant tout par un excentrement par rapport aux grands flux d'échanges du pays. La première option globale d'aménagement induite

par cette vision sera donc celle d'un double désenclavement territorial : vis-à-vis de l'Algérie voisine et vis-à-vis du Centre du pays. Les moyens de ce désenclavement sont à rechercher dans les infrastructures de liaison, dans les dispositifs douaniers et dans l'émergence de fonctions supra-régionales de gestion de l'ensemble maghrébin.

La seconde option du projet du territoire concerne l'émergence de la région du Nord-Ouest comme entité territoriale, dotée d'une armature urbaine spécifique articulée autour d'un centre (ville d'équilibre par rapport à Tunis) et d'un schéma des échanges réorienté vers les besoins de la région (moins extraverti).

A travers ces orientations, il s'agit dorénavant d'envisager le fait urbain du Nord-Ouest comme le principal levier de la croissance économique. La restructuration globale de l'armature constituera la réponse urbaine aux effets de la globalisation de l'économie sur la région. A ce titre, les villes devraient être confrontées à leur capacité à promouvoir l'économie régionale. Une symbiose devra exister entre le développement économique, le développement régional et le développement urbain. Pour cela, l'attractivité des villes représentera l'outil principal.

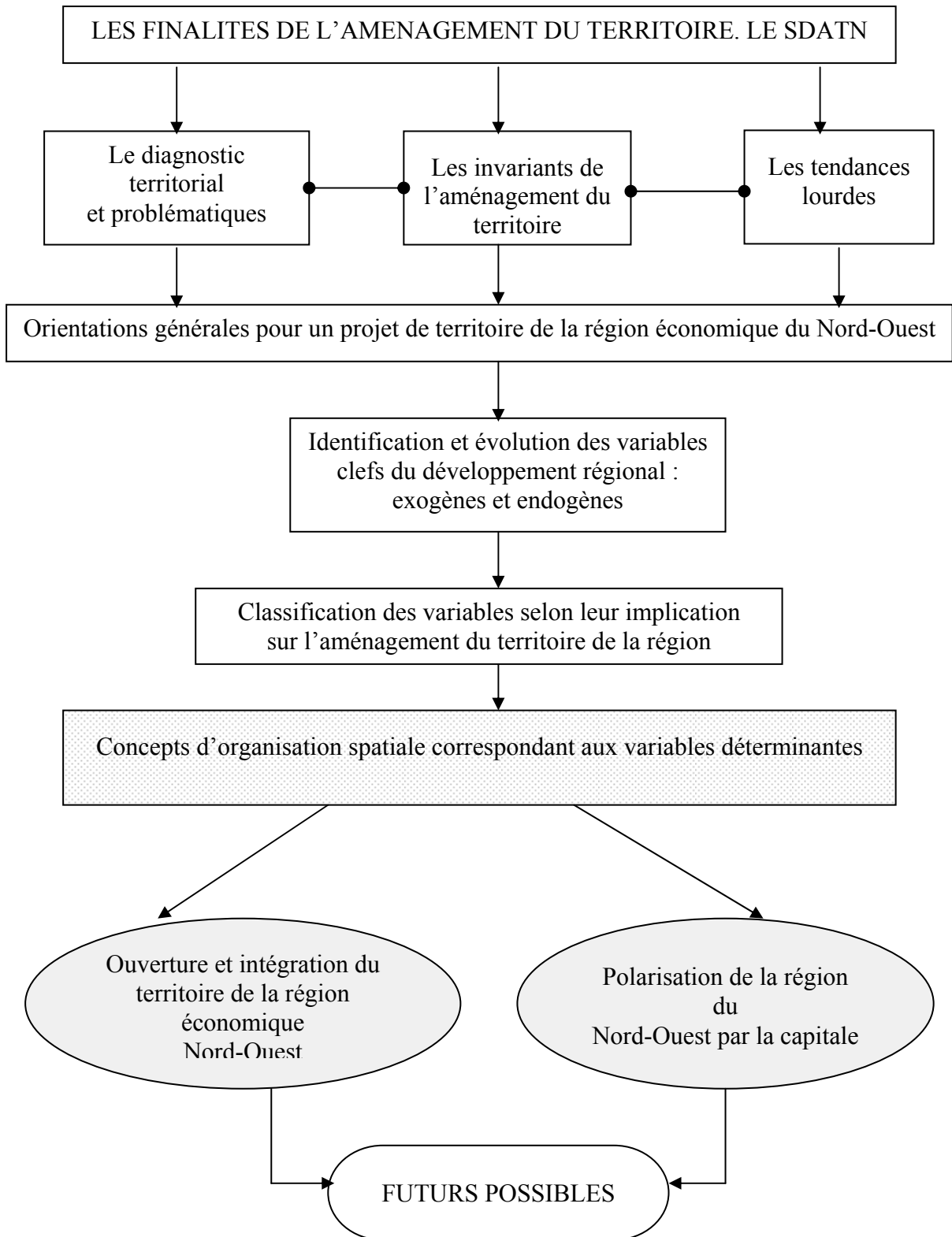
Le monde rural pour sa part contribuera au renforcement de cette compétitivité/attractivité territoriale.

Le milieu naturel, dernière composante de l'espace régional, devra être respecté le plus possible car il constitue le principal atout de la région, par rapport au reste du pays. Toutefois, sa gestion et sa valorisation ne sauraient être efficaces sans la prise en considération des écosystèmes dans leur entité. Une vision transfrontalière devra donc transparaître avec un mode de gouvernance territoriale adapté.

Des orientations à caractère transversal concernent tous les espaces de la région : elles sont liées au concept de durabilité du développement avec : l'amélioration de la qualité de la vie des populations, la préservation des ressources naturelles, la lutte contre les exclusions sociales et l'amélioration et le renforcement de la gouvernance régionale.

Ces principes transversaux sont à mettre en œuvre de façon systématique afin de garantir à la fois la cohésion sociale, base de tout projet de développement et la sauvegarde des ressources naturelles sans lesquelles il n'y a pas de vie possible.

CADRE LOGIQUE D'ELABORATION DES SCENARIOS



2- PRESENTATION DES SCENARII D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

Le scénario 1 de polarisation

Ce premier scénario correspond à la vision de la région fortement polarisée par la capitale : c'est le scénario maintenant la région dans les tendances passées et récentes qui se caractérisent par :

- des migrations définitives continues ;
- une économie basée sur le secteur hydro-agricole en vue de la satisfaction toujours en progression de la demande nationale en biens alimentaires stratégiques ;
- un réseau d'infrastructures de transit tourné vers la capitale, avec très peu de liaisons transversales.

Les tendances récentes associées aux impacts attendus des projets du X^{ème} et du XI^{ème} plan de développement économique et social, offrent une vision éclatée de l'aménagement issue d'une distribution des activités et des investissements (qui se veut équitable) basée sur le découpage administratif. Il en résulte une faible intégration régionale avec la distribution de trois sous-régions :

- a) la première sous-région, au Nord-Est et Centre-Est de la région, polarisée par Bizerte et par Tunis ;
- b) la seconde correspondrait à l'axe frontalier, polarisé par le développement d'activités de transit et d'échanges ;
- c) la troisième correspondrait à la sous-région du Sud -Est, polarisée par le Centre-Est.

Le scénario 2 d'intégration et d'ouverture

Ce second scénario correspond à la vision d'intégration de la région dans le contexte national et maghrébin, « la complémentarité et la solidarité du schéma devant aboutir à l'émergence institutionnelle du fait régional ». Il s'agira de mise à niveau territoriale pour aboutir à un projet de territoire au profit de nouvelles solidarités. Le Nord-Ouest devient une région partenaire à l'effort de développement économique du pays, à l'effort national d'intégration à l'économie mondiale (compétitivité), à l'effort de développement durable, à l'effort de valorisation des ressources humaines. Dans cette vision, *les facteurs exogènes et endogènes de changement sont les moteurs de l'intégration et de l'ouverture* permettant de préparer la région aux mutations conciliant les nécessités liées à l'ouverture économique et celles découlant des limites du milieu naturel et des contraintes sociales. Il s'agira de rééquilibrer le territoire à partir d'un maillage qui comprend en plus des axes, reliant la région à la capitale et à l'Algérie, les axes médians Nord-Sud reliant le Nord-Ouest à la région au Centre-Ouest et du Sud-Ouest et surtout reliant le Nord et le Sud de la région elle-même avec un axe, pouvant constituer l'ossature (le tracé préliminaire) d'une future autoroute Nord-Sud (Tabarka – Kasserine – Gafsa).

Le maillage du territoire se fait autour de pôles régionaux rayonnant et disposant d'une forte capacité d'entraînement à l'échelle du territoire régional mais aussi frontalier et maghrébin, de centres régionaux bien situés dans l'espace, relayés à leur tour par centres-relais et des centres à dynamique locale. L'ensemble formera l'armature urbaine régionale, avec des relations hiérarchisées de façon à ce que chaque centre, à chaque niveau, sera capable de polariser son espace propre. Le cadre institutionnel régional devient déterminant permettant ainsi de passer du stade de « territoires juxtaposés » à celui de « territoires articulés » au sein de la région économique, afin de maximiser les effets attendus de l'urbanisation du Nord-Ouest.

3- FUTURIBLES DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les données et actions découlant d'une prise en charge particulière des facteurs de changement et de ruptures sont présentées pour chacun des scénarios d'aménagement et de développement de la région économique du Nord-Ouest.

Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est	Scénario 2 : ouverture et intégration de la région
1- L'ordre mondial - L'espace méditerranéen et le monde arabe	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stabilité méditerranéenne ; ▪ Relations de coopération bilatérales de faible niveau ; ▪ Augmentation du prix du pétrole et ses effets ; ▪ La nouvelle conjoncture relative aux céréales dans le monde et son impact sur la sécurité alimentaire. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau d'investissement public ; ▪ Faible attraction des IDE et des investissements privés ; ▪ Ralentissement des investissements régionaux et locaux – Climat de concurrence et d'incertitude dans le monde économique – Recherche des économies d'échelle et d'un environnement des affaires déjà existant en vue d'une productivité compétitive ; ▪ Faible niveau d'intensification des grandes cultures (réticences et faibles incitations) ; ▪ Maîtrise de la consommation des énergies. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stabilité méditerranéenne ; ▪ Hausse prix du pétrole et sa maîtrise par la politique de compensation ; ▪ Coopération internationale et échanges dans le cadre de l'UE. ▪ La nouvelle conjoncture relative aux céréales dans le monde et son impact sur la sécurité alimentaire. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de stabilité et de finance favorables à la mise en place d'un véritable développement régional ; ▪ Politique des grands projets stratégiques ; ▪ Mise en œuvre volontariste des conditions de maintien et d'attractivité des populations ; ▪ Maîtrise de la consommation des énergies ; ▪ Programme soutenu d'intensification des grandes cultures (fortes incitations financières etc...).
2- La construction de l'UMA	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lenteur dans le processus d'intégration : la frontière reste une barrière, difficultés dans les relations frontalières, faible niveau des échanges économiques. ▪ Contexte mondial caractérisé par la rapidité des mutations, l'augmentation des prix des matières premières et des aliments (céréales) : face à cela, les pays du Maghreb sont confrontés à des défis communs. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La région constitue un espace de transit avec les capacités des postes frontaliers limitées. ▪ Mise en œuvre du programme de liaison inter-maghrébine « (Réseau M) avec le renforcement de la liaison Nord-Ouest pour atteindre le couloir littoral majeur algérien (Annaba-Alger-Frontière marocaine) » avec la branche M1 : El Kalaâ, Tabarka, Aïn Draham, Béja, Mejez El Bab, Tunis. ▪ Economie informelle en zone frontalière ; ▪ Faible évolution dans la situation actuelle du transport ferroviaire : faible niveau de valorisation de l'infrastructure et de ce mode de transport qui est le plus rentable. <p>Poursuite des efforts mis en œuvre dans la prise en charge des problèmes socio-économiques dans les zones de l'axe frontalier : renforcement des centres de services, développement des liaisons frontalières entre les principales villes dans les deux pays voisins et renforcement des points de passage des flux de personnes et de marchandises.</p>	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélération du processus d'intégration maghrébine avec la levée des barrières douanières, la facilitation dans les échanges et le partenariat etc... ▪ La frontière devient un pont de développement. ▪ Contexte mondial caractérisé par la rapidité des mutations, l'augmentation des prix des matières premières et des aliments (céréales) : face à cela, les pays du Maghreb sont confrontés à des défis communs. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des infrastructures de communication (liaison des principales villes à l'axe autoroutier). ▪ Mise en œuvre du programme de liaison inter-maghrébine « (Réseau M) avec le renforcement de la liaison Nord-Ouest pour atteindre le couloir littoral majeur algérien (Annaba-Alger-Frontière marocaine) » avec la branche M1 : El Kalaâ, Tabarka, Aïn Draham, Béja, Mejez El Bab, Tunis. ▪ Développement du pôle Tabarka-Aïn Draham et du tourisme écologique : valorisation durable de la zone littorale de la région en intégration avec le littoral de Bizerte d'un côté et d'El Kala de l'autre, en Algérie (Grand écosystème naturel régional). ▪ Réalisation de projets communs. ▪ Coopération dans les domaines de l'eau et de l'énergie. ▪ Développement accéléré des zones frontalières et renforcement des postes frontaliers de passage. ▪ Réhabilitation du transport ferroviaire de part et d'autre et rentabilité accrue dans les échanges. ▪ Accélération dans la mise en œuvre de la desserte de la région en gaz naturel. <p>Mise en place de programmes de coopération en accordant la priorité aux projets visant à atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en matière de céréales</p>

Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est	Scénario 2 : ouverture et intégration de la région
3- Les Grands Projets de la Capitale et du Centre-Est - Impacts sur la région du Nord-Ouest	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mega-investissements dans les secteurs porteurs dans la capitale : <ul style="list-style-type: none"> * complexes immobiliers ; * plateformes internationales de services et d'affaires ; * méga-complexe sportif ; * village touristique. ▪ Méga-investissements dans la région du Centre-Est : <ul style="list-style-type: none"> * port en eau profonde ; * aéroport international à Enfidha. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'emplois de tous les niveaux engendrant des migrations et des mobilités de main-d'œuvre : main d'œuvre formée et main d'œuvre agricole et rurale ; ▪ Développement dans la branche des matériaux de construction dans la région ; ▪ Transferts d'eau plus importants (du Nord-Ouest essentiellement) ▪ Accroissement de la part des productions agricoles de la région destinées à la capitale. ▪ Impact positif sur le développement des villes de Mjez El Bab, Bou Arada, Goubellat situées dans la zone intermédiaire. ▪ Ralentissement des investissements dans la région. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méga-investissements dans les secteurs porteurs dans la capitale : <ul style="list-style-type: none"> * complexes immobiliers ; * plateformes internationales de services et d'affaires ; * méga-complexe sportif ; * village touristique. ▪ Méga-investissements dans la région du Centre-Est : <ul style="list-style-type: none"> * port en eau profonde ; * aéroport international à Enfidha. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'emplois dans le Nord-Est : mobilité de main d'œuvre sans fortes migrations dans le Nord-Ouest, avec offre d'opportunités de sous-traitance et de co-traitance à localiser dans la région : espace prioritaire et attractif par les différentes incitations à renforcer ; ▪ Léger ralentissement des investissements dans la région ; ▪ Développement des investissements dans la branche des matériaux de construction ; ▪ Protection et répartition judicieuse des ressources en eau préservant les acquis en matière de développement régional.
4- Projets structurants dans la région	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente pour la réalisation de projets de transports structurants à l'échelle Maghrébine (UMA) et méditerranéenne (GTMO) : <ul style="list-style-type: none"> ‘ l'autoroute Maghrébine Casablanca-Alger-Tunis-Tripoli ; ‘ le rail Tunis-Alger-Casablanca ; ‘ le projet de TGVM ; ▪ Le projet de tourisme écologique de Zouaraâ. ▪ Le projet minier de SRA Ouertane en liaison avec le projet de port dans la zone d'Enfidha (Sousse). ▪ Réalisation de centrales hydro-électriques sur les grands barrages. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation du 2^{ème} tronçon de l'autoroute dans la région du Nord-Ouest (Oued Zargua, Bou Salem). ▪ La voie ferrée Ghardimaou-Tunis : trafic en faveur de la capitale et en direction du port de Tunis. ▪ TGVM : étude de faisabilité/tracé d'une nouvelle voie. ▪ Pas de station du TGVM à l'intérieur de la région du Nord-Ouest, territoire de passage du TGVM, aura la charge de l'ensemble des services d'entretien et de maintenance de la voie. ▪ Projet de tourisme écologique dans la zone de Zouaraâ (100 ha et 2000 lits environ) : Vocation nationale, zone touristique relais dans le cadre des circuits organisés par les zones touristiques littorales et projet de port de plaisance à Sidi Mechreg : valorisation du patrimoine local et produits et savoir faire des terroirs. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente pour la réalisation de projets de transports structurants à l'échelle maghrébine (UMA) et méditerranéenne (GETMO) : <ul style="list-style-type: none"> ‘ l'autoroute Maghrébine Casablanca-Alger-Tunis-Tripoli ; ‘ le rail Tunis-Alger-Casablanca ; ‘ Le projet de TGVM. ▪ Le projet de tourisme écologique : dans la frange littorale de Tabaraka à Ras Edark (Gouvernorat de Bizerte). ▪ Le projet minier de SRA Ouertane en liaison avec le projet de port dans la zone d'Enfidha (Sousse). ▪ Réalisation de centrales hydro-électriques sur les barrages. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La célérité dans la réalisation des tronçons de l'autoroute et des bretelles de liaison des principales villes à l'autoroute dans la région du Nord-Ouest (degré de mobilité des acteurs et citoyens maghrébins engendrant des incidences positives sur les échanges économiques et culturels). ▪ La modernisation du train trans-maghrébin reliant Tunis-Alger- Casablanca et l'amélioration de ses services. <p>L'étude de faisabilité du train à grande vitesse maghrébin. Projet qui permettra à la région du Nord-Ouest une ouverture réelle sur le Maghreb en se positionnant à une échelle internationale. Le tracé de la voie devra intégrer une station du TGVM dans la région, à Jendouba. Son tracé pourrait être parallèle à celui de l'autoroute et de ce fait une réflexion commune aux deux tracés, est à entreprendre (des économies peuvent être réalisées)</p>

Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est	Scénario 2 : ouverture et intégration de la région
4- Projets structurants dans la région (suite)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion du tourisme curatif et thermal : lancement de l'étude « d'un plan Directeur pour l'Identification des Réserves Foncières Nécessaires au Développement des Projets de Thermalisme par l'Office du Thermalisme (15 sites de manifestations thermales retenus dans la région du Nord-Ouest). ▪ L'exploitation du gisement de phosphate de SRA Ouertane dans la délégation de Ksour (Le Kef) : création d'emplois, dynamisme urbain, et stabilisation de la population active, renforcement des réseaux de communication. ▪ Les axes d'intervention suite à l'exploitation du gisement de SRA Ouertane : <ul style="list-style-type: none"> ‘ axe urbanistique : foncier urbain, eau potable, énergie équipements, ‘ axe logistique : réseaux et moyens de transport – flux avec la région voisine du Centre-Ouest ; ‘ axe environnementale : mobilisation et gestion de la ressource en eau, prise en charge des risques de pollution etc... ▪ Renforcement du potentiel de production de l'électricité et transferts vers le Nord-Est avec dans le Nord-Ouest : <ul style="list-style-type: none"> ‘ l'amélioration de la desserte en électricité en milieu rural. ‘ la disponibilité de l'énergie électrique pour les ZI et les unités industrielles. ‘ la mise en place d'un programme de sensibilisation des usagers à l'économie de l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grand projet de tourisme écologique dans la frange littorale de Tabarka à Ras Edark (57 kms de long) avec une estimation de 6000 ha et 20 à 30000 lits de capacité des différentes zones à créer. Pôle et destination internationale à part entière : ouverture sur le Maghreb et sur l'Europe en particulier. Projet de Port de plaisance à Sidi Mechreg. ▪ Contribution du Nord-Ouest à la confection de produits touristiques mixtes méditerranéens destinés aux marchés lointains : rôle que devra jouer de plus en plus le secteur touristique dans l'économie régionale et locale du Nord-Ouest. ▪ Promotion du tourisme curatif et thermal : lancement de l'étude « d'un plan Directeur pour l'Identification des Réserves Foncières Nécessaires au Développement des Projets de Thermalisme » par l'Office du Thermalisme (15 sites retenus dans la région du Nord-Ouest). ▪ L'exploitation du gisement de phosphate de SRA Ouertane dans la délégation de Ksour (Le Kef) : création d'emplois, dynamisme urbain, et stabilisation de la population active, renforcement des réseaux de communication. Les axes d'intervention suite à l'exploitation du gisement de SRA Ouertane sont : <ul style="list-style-type: none"> ‘ axe urbanistique : foncier urbain, eau potable, énergie, équipements, ‘ axe logistique : réseaux et moyens de transport – flux avec la région voisine du Centre-Ouest ; ‘ axe environnementale : mobilisation et gestion de la ressource en eau, prise en charge des risques de pollution etc... ▪ Renforcement du potentiel de production de l'électricité et transferts vers le Nord-Est avec dans le Nord-Ouest : <ul style="list-style-type: none"> ‘ l'amélioration de la desserte en électricité en milieu rural. ‘ la disponibilité de l'énergie électrique pour les ZI et les unités industrielles. ‘ la mise en place d'un programme de sensibilisation des usagers à l'économie de l'énergie. ‘ la disponibilité de l'électricité pour le grand projet de tourisme écologique. ▪ Renforcement de l'infrastructure aéroportuaire par la réalisation d'un grand aéroport pour le Nord-Ouest moins enclavé que celui de Tabarka.
5- L'eau et son affectation	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation maximale de la ressource en eau superficielle et souterraine : toute la ressource du Nord-Ouest potentielle sera mobilisée. ▪ Participation plus grande à la production des biens stratégiques pour la population totale. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'eau va en priorité aux besoins en eau potable des populations des régions littorales et aux activités économiques les plus rentables hors de la région (besoins des grands projets de la capitale). ▪ Renforcement des infrastructures de transfert de la ressource en eau superficielle du Nord et de Siliana. ▪ Protection de la ressource en amont en vue de la durabilité des barrages. ▪ Contrôle de l'exploitation des nappes afin d'assurer l'alimentation en eau potable des populations de la région. ▪ Réalisation des stations d'épuration et généralisation de l'utilisation des eaux épurées. ▪ Economie de la ressource et affectation à assurer aux périmètres déjà aménagés. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette mobilisation doit correspondre à une gestion marchande rigoureuse (vérité des prix). ▪ L'eau, facteur décisif de développement endogène pour les villes et pour l'agriculture. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection de la ressource en amont en vue de la durabilité des barrages. ▪ Prise en charge commune avec l'Algérie des écosystèmes frontaliers pour une meilleure gestion de la ressource en eau dans le cadre de l'UMA. ▪ Réflexion sur une politique de développement économique et d'urbanisation de la région en vue de sa compétitivité (transfert du Nord vers le Sud de la région en plus du maintien de la ressource du Sud pour le Sud de la région). ▪ Développement maximal de l'agriculture irriguée (grande hydraulique) : la région devenant un bassin laitier et une région céréalière (irrigation avec effet conséquent sur les rendements). ▪ Disponibilité en eau pour le développement rural et local et la stabilisation de la population. ▪ Généralisation des STEP et des systèmes de réutilisation des eaux épurées. ▪ Participation de la région à l'alimentation en eau potable et à l'intensification des cultures dans le Centre-Est avec recherche d'appoints complémentaires dans les régions déficitaires.

Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est	Scénario 2 : ouverture et intégration de la région
6- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC's)	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rythme lent dans l'utilisation des NTIC's ; ▪ Utilisation limitée aux entreprises. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un projet de technopôle et de pépinière d'entreprises à Jendouba ; ▪ Incitations à la création de PME par le secteur privé, dans le domaine des NTIC's. ▪ Renforcer la desserte téléphonique (fixe et mobile) et les réseaux d'Internet dans les 4 chefs-lieux et dans les villes accueillant des zones industrielles (Mejez El Bab, Goubellat, Bou Arada...). ▪ Renforcer la formation publique et privée dans les filières des NTIC's. ▪ Développer l'infrastructure des télécommunications pour permettre l'installation et le fonctionnement des sociétés étrangères installées ou en voie de l'être dans la région. ▪ Réseau ADSL à renforcer dans les pôles régionaux et les sous-pôles régionaux et connexion des universités, des centres de formation et établissements éducatifs. ▪ Connexion des zones industrielles au réseau de fibres optiques. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Généralisation de l'utilisation des NTIC's aux entreprises, aux services supérieurs, dans la gestion urbaine et dans la gestion des ressources naturelles ; ▪ Politique volontariste allant jusqu'au niveau des ménages et des structures d'éducation de base. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Multiplier les projets des nouvelles technologies dans les quatre chefs lieux de gouvernorat et au niveau du pôle touristique de Tabarka ; ▪ Renforcer les équipements de transmission des données ; ▪ Création des centres de formation de la maintenance ; ▪ Incitation à la création de sociétés de montage, de centres de formation par le secteur privé ; ▪ Création de pépinières d'entreprises en liaison avec les futurs instituts. ▪ Un projet de technopôle et de pépinière d'entreprises à Jendouba. ▪ Développer l'utilisation de l'Internet, renforcer la desserte téléphonique (fixe, mobile) dans les pôles régionaux et dans les centres sous-régionaux. ▪ Renforcer la formation publique et privée dans les filières des NTIC's. ▪ Enraciner la société de l'information et recourir à l'Internet haut débit à tous les niveaux dans les différentes communes. Le secteur des TIC entre dans le processus de réforme moderniste de la région. ▪ Réseau ADSL à renforcer dans les pôles régionaux et les sous-pôles régionaux et connexion des universités, des centres de formation et établissements éducatifs. ▪ Connexion des zones industrielles au réseau de fibres optiques.
7- La politique régionale de l'Etat et la gouvernance	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La région économique existe d'une « manière scientifique » ; ▪ La région c'est chacun des 4 gouvernorats ; ▪ L'Etat Central demeure le principal acteur de l'aménagement du territoire. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Octroi d'une plus grande autonomie aux structures régionales » dans le cadre de la politique de décentralisation. ▪ Amélioration de la gestion urbaine et de la gestion de l'environnement urbain (réseau de villes durables). ▪ Amélioration de la gouvernance locale et renforcement des moyens humains. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutionnalisation progressive de la région avec des prérogatives sur l'aménagement du territoire et des institutions adhoc ; ▪ L'échelon local est valorisé avec l'attribution de moyens humains et financiers pour une gestion urbaine. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décentralisation marquée par le renforcement de l'échelon local et de l'échelon régional ; ▪ Moyens à affecter à la région en vue de l'établissement de contrats programmes avec les opérateurs économiques ; ▪ Gestion environnementale des grands écosystèmes ; ▪ Gestion régionale de l'aménagement du territoire et du processus d'urbanisation, de stabilisation des populations et d'occupation de la zone frontalière ; ▪ Renforcer le rôle des principales villes en tant que pôle régional (polarisation du territoire régional, localisation des institutions nouvelles, Economie du savoir, services aux IDE) ; ▪ Encadrer et maîtriser tout phénomène de concurrence, entre les villes, notamment, à l'aide d'un système d'assistance aux plus défavorisés.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau de villes durables ; ▪ Généralisation des Agenda 21 ; ▪ Intercommunalité ; ▪ Amélioration de la gouvernance locale.
8- Les zones agricoles et le développement durable	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité agricole confrontée à la gestion des aléas et des risques ; ▪ Intensification en fonction de la ressource en eau après affectation et transferts hors de la région. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation et renforcement des actions de modernisation des périmètres agricoles existants : l'intensification ne doit pas se faire au détriment des ressources en eaux et en sols ; ▪ Actions de formation, de vulgarisation et de sensibilisation aux techniques économisatrices de l'eau. ▪ Gestion fragmentée des grands écosystèmes naturels régionaux. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Importance du potentiel à irriguer dans l'ensemble de la région, à valoriser ; disponibilité de la ressource et mobilisation maximale de la ressource en eau engagée ; ▪ Expérience et compétitivité : périmètres irrigués, exportation et transformation. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une dotation en eau pour l'intensification agricole dans l'ensemble des zones potentiellement irrigables : recherche d'équilibre entre la sécurité alimentaire et les intérêts des exploitants agricoles ; ▪ Irrigation des céréales pour réduire la vulnérabilité du pays ; ▪ Gestion des PPI et économie de l'eau ; ▪ Formation des irrigants, vulgarisation et sensibilisation ; ▪ Extension des cultures fourragères en vue d'assurer les besoins de l'élevage bovin de la région et une grande partie des besoins du cheptel ovin de la région du Centre-Ouest (complémentarité régionale) ; ▪ Réserver les ressources souterraines à l'AEP des villes de la sous-région Sud appelées à se développer et à l'alimentation des zones rurales ; ▪ Consolider l'intensification dans cette zone par une grande partie des eaux du barrage Serrat ; ▪ Travail agricole à consolider (rôle économique et social) ; ▪ Préservation des ressources naturelles (sols, eaux, forêts) ; ▪ Gestion unifiée des grands écosystèmes naturels régionaux.
9- Les PME et l'exportation	
<p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les PME se limitent en grande partie à la transformation des produits agricoles. ▪ Faible attraction d'investisseurs. ▪ Faible effet du système d'incitation actuel. ▪ Les PME sont faiblement encouragées dans le Sud de la région et sur l'axe frontalier. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration des PME dans les villes proches de la capitale et dans celles situées sur l'axe productif de la Mejerda par le renforcement du potentiel foncier industriel (extension et aménagements de zones nouvelles). ▪ Renforcement du pôle logistique de Jendouba. (mise à niveau des circuits de collecte et organisation des relations entre les intervenants). ▪ Renforcement des capacités compétitives du tissu industriel de transformation. ▪ Incitations fiscales et financières et assistance à l'exportation renforcées et incitations à la labellisation des produits. 	<p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les PME jouent un rôle important dans le développement économique régional et local (création d'emplois et promotion de l'emploi féminin) ; ▪ Opportunités, productions et matières premières pour le développement des PME ; ▪ Valorisation sociale de l'entrepreneuriat dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat de production, de services et dans les services liés au territoire ; ▪ Valorisation de l'ensemble des ressources de la région ; ▪ Opportunités offertes par les Grands projets de la capitale et du Centre-Est. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelles zones industrielles à créer et densification des zones actuelles. ▪ Réhabilitation des zones existantes et amélioration de l'ensemble du « Climat des Affaires ». ▪ Nouvelles zones d'activités, mise à disposition des jeunes diplômés de locaux pour développer des activités industrielles, artisanales ou de services. ▪ Renforcement des capacités compétitives du tissu industriel de transformation. ▪ Encourager la création d'entreprises de la nouvelle génération avec prise en charge de la dimension environnementale. ▪ Systèmes de crédits favorables. ▪ Incitations fiscales et financières et assistance à l'exportation renforcées et incitations à la labellisation des produits. ▪ Les PME seront fortement encouragées notamment dans les territoires Sud et frontaliers de la région.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions d'essaimage des entreprises : sous-traitance, co-traitance d'activités à partir des grosses entreprises de réalisation du futur aéroport Enfidha sur le littoral Est.
10- Adaptation du tissu économique régional	
<p>La nature même du schéma territoriale, implique une compétitivité d'opérateurs économiques qui interviennent en seconde position du fait de la forte polarisation de la région par la capitale et le Centre-Est, lieux dans lesquels reste la forte valeur ajoutée et ne se retrouve au Nord-Ouest que la faible valeur ajoutée.</p> <p>En effet, les sièges de sociétés et entreprises de production sont localisés hors de la région et ils se produisent des délocalisations et des essaimages d'unités de production au Nord-Ouest, dans la frange limitrophe à la capitale (Béja, Mejez El Bab, Goubellat...) bénéficiant ainsi des avantages et des incitations relatives aux régions intérieures du pays.</p> <p>Le processus d'émission du processus de fabrication accentue le processus de dépendance, il empêche toute accumulation à l'échelle régionale au bénéfice du centre très fort.</p> <p>En ce qui concerne l'agriculture, la région devient un centre de production et d'exportation pour le littoral. En matière d'activités urbaines (artisanat, commerce etc...), il y a absence de décideurs à l'échelle locale.</p> <p>Dans le cadre de l'adaptation du tissu économique, il s'agira de revoir le système des incitations et sa distribution spatiale, système à moduler en fonction de la distance à la capitale, faisant bénéficier ainsi les zones reculées, dans lesquelles se situent de véritables petites villes en perte de vitesse telles que les villes du Kef (Tajerouine, Sers, Dahmani etc...).</p>	<p>Dans ce scénario, la région est tournée vers elle-même, son développement est fondé sur ses capacités et ses énergies propres grâce auxquelles elle devra maximiser les opportunités pour les accumulations à l'échelle régionale.</p> <p>A cet effet, les incitations maximales sont à réserver à des sociétés et entreprises qui s'implantent dans la région : siège et unités de production, essaïmées dans les différents gouvernorats du Nord-Ouest.</p> <p>Mise en œuvre du nouveau découpage des zones prioritaires en privilégiant les délégations au Sud du gouvernorat du Kef et du gouvernorat de Siliiana. Une concertation est à établir avec la même démarche pour la frange limitrophe située dans la région du Centre-Ouest permettant des complémentarités entre zones prioritaires similaires.</p> <p>D'autres incitations sont à étudier en fonction des zones et des activités spécifiques : telles que les zones frontalières, les zones forestières, les activités liées à l'environnement, à l'éco-tourisme, à l'artisanat local etc...</p>
11- La communauté Tunisienne à l'étranger	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résidents tunisiens à l'étranger demeurent liés aux tendances observées dans la région : polarisation par la capitale et déséquilibres internes. ▪ Transferts en devises en direction de la région, toujours en évolution sensible. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissements productifs limités; ▪ Amélioration des conditions d'habitat et du niveau d'équipement des ménages ; ▪ Retours des émigrés à l'âge de la retraite : amélioration des conditions de prise en charge sanitaire. ▪ Mise en place de systèmes particuliers d'incitations à l'investissement productif ou dans les services. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résidents tunisiens à l'étranger : acteurs dans le processus de développement grâce à leur mobilisation pour des projets économiques, valorisation d'un savoir faire technologique et entrepreneuriale. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de systèmes particuliers d'incitations à l'investissement productif ou dans les services. ▪ Marketing territorial ciblé et notamment aux Sud de la région ainsi que dans les espaces frontaliers avec des incitations crédibles en liaison avec les opportunités offertes par les relations frontalières maghrébines.

Scénario 1 : polarisation de la région par le Nord-Est	Scénario 2 : ouverture et intégration de la région
12- L'urbanisation : Les villes « moteur du développement »	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de ville polarisant la région. ▪ grands déséquilibres dans l'armature urbaine. ▪ villes « relais migratoires ». ▪ Faible caractère urbain des agglomérations. ▪ Les 4 chefs-lieux de gouvernorat n'ont aucune dimension régionale : faible poids urbain et faible attractivité. ▪ Jendouba et Béja, villes de transit et faible niveau d'échanges entre les 4 chefs-lieux. ▪ Jendouba, Béja, le Kef et Siliana : villes à vocation multiple dont le développement n'est conditionné que par la taille de la population et le rang administratif ; ▪ Vocation dominante des pôles régionaux encore fortement liée aux activités primaires (agriculture, valorisation des ressources du sous-sol, thermalisme) et vocation secondaires émergentes liées au tertiaire (enseignement supérieur et tourisme) 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les retombées de la croissance de la capitale sont réparties sur l'ensemble du territoire du Nord-Ouest, en fonction des atouts comparatifs de chaque site. Jendouba, Béja, Le Kef et Siliana, pôles régionaux, qui entrent dans un processus de mise à niveau avec un objectif de rayonnement sur le territoire local et régional grâce à leurs fonctions dominantes respectives. ▪ Jendouba, première ville importante tunisienne en venant d'Algérie : pôle d'ouverture, d'intégration et d'échanges. Pôle régional à vocation tertiaire dominante. Cette fonction s'appuie sur une base économique diversifiée (tourisme, industrie logistique, agriculture, enseignement supérieur). Pôle qui se dégage progressivement de l'activité agricole grâce à l'activité nouvelle de tertiaire supérieur. Fonctions urbaines et socio-culturelles à développer pour les besoins d'intégration régionale et maghrébine. ▪ Béja, pôle régional par lequel elle devra réhabiliter et renforcer ses relations d'échanges avec le pôle de Bizerte : ouverture économique sur le littoral. Pôle à vocation dominante de services à l'agriculture et au tourisme et comme vocation secondaire l'industrie de transformation, l'enseignement supérieur et les échanges. ▪ Le Kef, pôle régional dont il faut renforcer le rôle de polarisation du territoire frontalier et le rôle de complémentarité avec le Centre-Ouest. Pôle à vocation dominante industrielle avec concentration des industries au vue des potentialités et des projets engagés. Fonctions urbaines et socio-culturelles à consolider. ▪ Siliana, pôle régional avec renforcement du rayonnement local et développement de complémentarités avec les villes du Nord de la région (Jendouba, Béja, Bou Salem etc...). Pôle à vocation dominante d'industrie agro-alimentaire, de service d'encadrement de l'agriculture et appui au tourisme.
13- L'offre de services supérieurs	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau de préparation aux mutations en cours. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissements publics dans le pôle universitaire de Jendouba (filiales à renforcer). ▪ Plateforme logistique (en cours d'études). ▪ Enseignement supérieur et formation dans chacun des autres chefs-lieux de gouvernorat. ▪ Services financiers et bancaires à renforcer en liaison avec le projet de plate-forme et en liaison avec le pôle touristique de Tabarka-Aïn Draham-Zouaraâ. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'offre de services supérieurs constitue la base des mutations économiques régionales futures. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissements publics dans les secteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la santé et de la culture à renforcer, dans les pôles régionaux. ▪ Logistique. ▪ NTIC à généraliser dans les universités des quatre pôles régionaux. ▪ Zone franche. ▪ Transport multimodal urbain et régional. ▪ Intermédiation financière.

14- L'urbanisation : Les villes « moteur du développement »	
<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rattrapages à réaliser dans les fonctions urbaines. ▪ Consolider les fonctions administratives régionales. ▪ Création des conditions de stabilisation de la population urbaine (création d'emplois, formation, réserves foncières, aménagement). ▪ Actions de développement touristique au Nord, pôle Tabarka-Aïn Drahem et renforcement des liaisons entre la capitale et le pôle touristique (aérienne, routières et ferroviaires) et des liaisons aériennes entre le pôle et l'Europe, rentabilisant l'infrastructure aéroportuaire de Tabarka. Intégration de circuits de tourisme écologique dans les services offerts par le pôle. ▪ Activités de loisirs dans le reste de la région : parc urbain en cours d'aménagement. ▪ Consolider les binômes Jendouba-Béja au Nord et le binôme Kef-Siliana au Sud : complémentarités, liaisons entre les villes et les pôles régionaux du Centre-Ouest et du Centre-Est. ▪ Révision des PAU des villes de l'axe intermédiaire entre la capitale et le reste de la région du Nord-Ouest (Mejez El Bab, Goubellat, Bou Arada, Testour ...) ▪ Gestion des impacts en relation avec les Grands Projets du Centre-Est. 	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Restructuration des villes : centralité urbaine de la ville ; ▪ Grands projets de services supérieurs, développement de la formation professionnelle. ▪ Affinement des fonctions industrielles, disponibilité des sites industriels, de l'eau et de l'énergie (gaz), renforcement des infrastructures de liaisons entre les quatre pôles régionaux. ▪ Renforcement du pôle universitaire de Jendouba (filiales scientifiques et techniques). ▪ Parallèlement, des actions sont à entreprendre dans les 3 autres villes Béja, El Kef et Siliana pour favoriser la stabilisation des forces vives et l'attractivité de ces futurs centres urbains appelés à polariser chacun son sous-territoire et permettre ainsi l'intégration progressive de la région (noyau universitaire à consolider). ▪ Renforcer les services de niveau régional et local ; ▪ Réhabiliter le foncier industriel ; ▪ Amélioration de l'environnement urbain ; ▪ Diversification de l'économie urbaine (artisanat, tourisme, thermalisme, industrie, services) ; ▪ Lancer des études de SDA d'agglomération (Jendouba, Le Kef et Siliana sur la base des orientations et recommandations du SDARE : exigences de la compétitivité territoriale et développement durable). ▪ Amélioration des liaisons avec l'Algérie, entre et avec les autres villes de la région et avec les villes du Centre-Ouest. ▪ Lancement de l'étude du SDA de l'Agglomération Urbaine de Béja (année 2008, en cours). ▪ Révision des PAU des villes proposées comme centre sous-régional.
15- Les futurs du monde rural	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Migration de la population rurale et agricole : faible indice de jeunesse et donc de renouvellement de la population. ▪ Morcellement du potentiel de production (accroissement des petites exploitations). ▪ Activités économiques marginales et chômage élevé en particulier des femmes. ▪ Systèmes d'exploitation existants : <ul style="list-style-type: none"> ‘ le système intensif valorisant les ressources en sols et en eaux au Nord de la région. ‘ le système pluvial sur la partie la plus importante du potentiel en sol, fortement lié à la pluviométrie annuelle domine au Sud de la région en grande partie. ▪ Faible participation du monde rural au développement. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de développement intégré (PDI) (secteurs productifs et équipements) dans les zones prioritaires ; ▪ Rattrapage dans la desserte des populations rurales en eau potable et en électricité. ▪ Amélioration des liaisons (pistes rurales et pistes agricoles) : développement et desserte en équipements sociaux. ▪ Actions sociales (solidarité) : amélioration des conditions de vie et d'habitat. ▪ Action de valorisation ponctuelle des atouts touristiques locaux. ▪ Actions environnementales : CES, barrages et lacs collinaires et irrigation locale. ▪ Education et formation, avec des efforts accrus sur la femme rurale. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à niveau du monde rural pour une valorisation de l'ensemble des ressources naturelles et des savoirs faire. ▪ Meilleure adaptation à la demande de consommation nationale, régionale et au marché de l'exportation. ▪ Des commodités et des facilités pour l'intensification agricole, le développement de l'artisanat local et le travail féminin. ▪ La stabilisation des populations rurales au Sud de la région, tout en favorisant leur regroupement au niveau des agglomérations les plus attractives, en liaison avec le développement de l'irrigation, des IDE etc... ▪ Inciter et orienter les migrations des zones sensibles surpeuplées telles que la zone des Mogods-Kroumirie vers les agglomérations rurales en y créant les conditions d'attractivité. <p>(actualisation des PAR, lancement de nouveaux PAR)</p> <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dynamisation du monde rural et actions de rééquilibrage de l'occupation par une armature rurale tenant compte des différents surpeuplements et des exigences nouvelles du marketing territorial. ▪ La fixation des populations sur l'axe frontalier de Ghardimaou à Kalaât Senan. ▪ Reconversion d'une partie de la sole céréalière en cultures fourragères et en arboriculture fruitière (en liaison avec la carte agricole) et faire de la région un véritable bassin laitier en viande et en lait (demande de plus en plus élevée).

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conforter le rôle de la femme rurale dans le développement des activités agricoles dans le cadre du programme de création de « pôle de rayonnement » dans chaque gouvernorat. ▪ Renforcer les moyens de chaque comité local et régional pour la promotion de la femme rurale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de zones d'exploitation agricole spécialisées avec un système d'incitations persuasif (agriculture biologique). ▪ Développement local (PDRI et autres programmes). ▪ Formation, actions ciblant la femme rurale. ▪ Vulgarisation et encadrement des exploitations agricoles viables et participation effective des populations rurales au développement agricole. ▪ Conforter le rôle de la femme rurale dans le développement des activités agricoles dans le cadre du programme de création de « pôle de rayonnement » dans chaque gouvernorat. ▪ Renforcer les moyens de chaque comité local et régional pour la promotion de la femme rurale.
16- Les potentialités naturelles et leur partage	
<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion sociale des ressources en eaux : prix bas profitant aux plus nantis qui sont souvent les plus grands consommateurs. ▪ Valorisation insuffisante de la ressource en eau dans l'agriculture. ▪ zones de soif dans le monde rural. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'agriculture irriguée reste concentrée au Nord de la région ; ▪ Les transferts vers la capitale et le Nord-Est seront renforcés ; ▪ faible volume des eaux épurées à valoriser. ▪ Habitat spontané, consommation de la ressource en sol et risque pour l'agriculture périurbaine. ▪ Poursuite des actions de protection et de régénération des forêts. ▪ Valorisation des productions forestières. 	<p>Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion marchande (vérité des prix) et gestion durable (économie et valorisation durable) de la ressource en eaux et en sols. ▪ Assistance aux populations des zones prioritaires (zones d'encouragement). <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recentrage de la répartition de la ressource : intensification aux maximum dans la région avec extension sur les terres potentiellement irrigables au Sud de la région : choix des spéculations adaptées aux conditions édaphiques et aux marchés (local, national et international). ▪ Assurer à long terme l'alimentation en eau des agglomérations urbaines (AEP, industrie et services) et des populations rurales : satisfaction des besoins de la population locale avant transfert. ▪ Rénovation des circuits de distribution d'eau. ▪ Densification des villes pour protéger les terres agricoles périurbaines. ▪ Généralisation des STEP et des systèmes de réutilisation des eaux épurées. ▪ Protection des forêts et leur régénération et valorisation des productions forestières.

4- LES IMPLICATIONS DES SCENARIOS

Les projections dans le scénario de polarisation se traduisent par les résultats suivants :

- le poids démographique de la région baissera de 2,25%, il passera de 12,25% à 10% ;
- la population totale continuera de baisser. Près de 61% de la population occuperont la sous-région Nord, qui deviendra attractive au dépend de la sous-région Sud qui restera répulsive ;
- la population urbaine additionnelle est à 64% le fait de la croissance des agglomérations situées dans la sous-région Nord, alors que se maintiennent des migrations des petites agglomérations de la sous-région Sud et en particulier de l'axe frontalier ;
- le taux d'urbanisation passera de 37% à 44%, il reste cependant plus élevé dans le Sud de la région où domine légèrement la population urbaine ;
- la population rurale diminuera sensiblement, résultats des migrations mais aussi de la mobilité interne en direction des agglomérations urbaines dynamiques. Son poids augmentera au Nord de la région faisant que les densités rurales ne baisseront que faiblement (-6,0 personnes par km²) ;
- la densité moyenne se maintient à 73 habitants/km² et illustre bien les disparités dans la répartition spatiale avec une densité trois fois plus élevée au Nord de la région.

Les projections dans le scénario d'intégration et d'ouverture se traduisent par les résultats suivants :

- 55% de la population totale se situent dans la sous-région Nord avec le maintien de la densité observée en 2004, c'est-à-dire 104 hab/km², densité qui reste la plus élevée ;
- la densité moyenne augmente légèrement, de 7 hab/km² pour l'ensemble de la région, avec un maintien de la densité dans le Nord et une augmentation dans le Sud de la région ;
- la population urbaine sera multipliée par 1,7 et le taux d'urbanisation passera de 37 à 58% ;
- la population urbaine additionnelle, de 323607 habitants environ, sera le résultat de la croissance des agglomérations de la sous-région Sud (58 %) et des principales agglomérations urbaines de la sous-région Nord. Les villes de Béja et du Kef atteindront respectivement 94000 et 85000 habitants, Jendouba atteindra 79000 habitants et Siliana 51200 habitants ;
- la densité rurale diminue dans l'ensemble de la région, elle passera de 46,0 à 33,0 hab/km². La baisse est plus accentuée au Nord de 70 à 50 hab/km² et particulièrement dans le gouvernorat de Jendouba (-24,0 habitants/km² entre 2004 et 2021).
- Globalement, la croissance sera beaucoup plus faible au Nord (0,06%/an) que dans le Sud de la région (1,15%/an) pour une croissance démographique globale au taux annuel de 0,53%.

IV- STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

1- LES ENJEUX SPECIFIQUES A LA REGION

- Le Nord-Ouest doit devenir un territoire dynamique, une région économique ;
- Le Nord-Ouest est un territoire d'intégration régionale, nationale et maghrébine ;
- Le Nord-Ouest doit offrir une occupation équilibrée de son territoire régional ;
- Le Nord-Ouest doit renforcer son rôle stratégique dans le processus du développement durable ;
- L'aménagement du territoire au service de l'emploi et de la solidarité.

2- LA VISION DU DEVELOPPEMENT A LONG TERME

Les fondements sur lesquels il a été possible de construire une « vision du devenir de la région du Nord-Ouest » se résument ainsi :

- Les particularités de la région traduites en termes de problématiques générales et spécifiques ;
- Les tendances lourdes générées par les transitions et mutations en cours ;
- Les finalités mêmes de l'aménagement explicitant le projet politique de l'aménagement du territoire et reprenant les directives du SDATN.

Le scénario d'ouverture et d'intégration a été retenu après concertation. Ce scénario préconise l'ouverture et l'intégration de la région. Dans ce scénario, la région est convenablement préparée aux mutations grâce à la prise en charge de l'ensemble des facteurs endogènes et exogènes ayant une prégnance sur son devenir.

3- L'EXPERIENCE ETRANGERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT REGIONAL

La régionalisation

En France, les régions élaborent leurs schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) et assurent leur mise en œuvre à travers des contrats de plan Etat-Région. Dans le cas du Maroc, la régionalisation est encore embryonnaire, les conseils régionaux sont totalement dénués de capacités techniques.

Pour la Tunisie, il s'agit d'une régionalisation prudente qui s'appuie sur le découpage administratif, en gouvernorat, à travers le renforcement des compétences du Conseil Régional. Le découpage en régions économiques est de ce fait un découpage fonctionnel fondé sur des impératifs de cohérence de l'aménagement du territoire à cette échelle. La région est construite par l'agrégation d'un ensemble de gouvernorats contigus. Par ailleurs, la stratégie du XI^{ème} plan a retenu le principe de l'institutionnalisation des régions économiques comme cadre territorial de coordination d'exécution et de suivi des projets à caractère régional notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire, du transport et de la circulation.

Les structures et les instruments de l'aménagement du territoire

Sur le plan juridique, la plupart des pays ont procédé à la refonte de leur législation favorisant des nouvelles approches participatives et partenariale en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Au Maroc, la charte nationale d'aménagement du territoire et du développement durable traduit les objectifs, les principes de base et les orientations globales de la politique nationale d'aménagement du territoire.

Les grandes orientations de la loi sur l'aménagement du territoire et le développement durable, accordent une grande importance à la régionalisation, notamment, le développement des pôles régionaux, le renforcement de la décentralisation et l'élargissement des champs de la déconcentration.

La régionalisation à l'échelle des pays de la communauté européenne, connaît des évolutions importantes, notamment en matière d'administration et de coordination des politiques régionales.

4- LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Le lien entre aménagement du territoire et planification économique est l'un des enjeux des réformes des systèmes de planification des pays.

En France, les Contrats de Plan Etat-Région (CPER) étaient à l'origine des outils de planification économique, datant de la loi du 29 juillet 1982, et portant réforme de la planification. Ces contrats de plans sont élaborés de manière autonome par la région.

Au Maroc, la participation de la région à l'orientation des investissements de l'Etat sur son territoire se fait à travers une déconcentration étendue en matière de gestion des recettes de l'Etat.

En Tunisie, la région économique pourrait constituer un échelon territorial de coordination inter-régionale. Le Schéma Directeur d'Aménagement des Régions Economiques permettrait à la région de disposer d'une vision prospective stratégique, de plans et de programmes pour alimenter les futurs contrats Etat-Région prévu dans le XI^{ème} plan.

V- LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION

1- LES LIGNES DIRECTRICES

Les lignes directrices (LD) retenues pour le SDARE du Nord-Ouest découlent de l'explicitation des facteurs de changement et de rupture identifiés lors du choix du scénario d'aménagement et qui ont des implications très fortes sur le devenir de la région économique. Ces lignes directrices concernent :

- l'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique ;
- la maximisation des retombées des grands projets de la capitale et du Centre-Est ;
- la restructuration de l'armature urbaine et des polarités du territoire ;
- la valorisation des projets structurants dans la région ;
- le tissu économique, innovation et compétitivité ;
- l'environnement et les ressources naturelles.

L'espace de la région est structuré autour de deux axes majeurs comportant chacun des espaces intégrés dont la problématique centrale est homogène. Ce découpage qui servira de support à la présentation des lignes directrices se présente comme suit :

Axe 1 : Espace de décentralisation frontalier avec le sous-espace transfrontalier de développement intégré et le sous espace du corridor de polarisation.

Axe 2 : Espace transversal articulant les régions intérieures avec le sous-espace littoral, le sous-espace de la Mejerda, le sous-espace central, le sous-espace de contact avec le Centre-Ouest du pays.

LD1 : L'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique : espace méditerranéen et consolidation de l'UMA

La ligne directrice représentée par l'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique, constitue un facteur de changement et de rupture, susceptible d'infléchir la configuration de la région économique. En effet, face au nouvel ordre mondial qui se met en place et face aux implications des évolutions de la situation économique et politique à l'échelle mondiale, la stratégie de développement régional mise en œuvre devra s'adapter, grâce à des mises à niveau sectorielles et territoriales visant une intégration plus grande dans de nouveaux espaces de développement et de solidarité : l'un autour de la méditerranée occidentale et l'autre, transversal se développant autour de l'entité maghrébine.

Le Nord-Ouest, région qui tourne le dos à son espace littoral, ne peut bénéficier d'une ouverture importante sur l'espace méditerranéen, mais elle peut s'inscrire dans une relation stratégique entre d'un côté l'Algérie et de l'autre la capitale Tunis, en misant sur le développement de l'unité du Maghreb. Cette stratégie supposerait de constituer des partenariats interrégionaux forts, favorisés par les grands projets d'infrastructures et de transport déjà identifiés et en cours de réalisation de part et d'autre de la frontière et par une gestion rationnelle et protectrice des ressources en eaux communes aux deux pays.

Axe 1 : L'espace de décentralisation frontalier

Sous-espace transfrontalier de développement intégré : la frontière devient un pont de développement.

La rareté des villes frontalières par le nombre et par la taille et l'inexistence des liaisons entre elles, n'a pas permis la création d'un véritable «espace frontalier». L'insertion dans l'ordre mondial et l'ouverture économique exigent que les villes frontalières jouent un rôle de plus en plus déterminant en tant qu'espace d'ouverture sur le Maghreb.

Sous-espace du corridor de polarisation : ce corridor devient l'espace d'ancrage des relations avec l'extérieur.

Axe 2 : Espace transversal articulant les régions intérieures

Sous-espace littoral : site d'attraction majeur à développer durablement

Sous-espace de la Mejerda : sous espace vital, site d'attraction des IDE et de mise à niveau du capital économique face à la concurrence et à la conjoncture économique

Sous-espace central : site de mise en valeur du capital productif agricole

Sous-espace de contact avec le Centre-Ouest : complémentarités dans l'offre touristique internationale en liaison avec le tourisme international au Nord de la région et dans la région du Centre-Est.

LD 2 : Maximation des retombées des grands projets de la capitale et du Centre-Est

Ces grands projets nécessitent des méga-investissements dans les secteurs porteurs de l'immobilier et des infrastructures. Dans la capitale, ces projets concernent des complexes immobiliers et des plateformes internationales de services et d'affaires avec aussi un méga-complexe sportif, un village touristique, un port financier et la Cité des télécommunications. Dans la région du Centre-Est, les Méga-investissements portent sur la réalisation d'un port en eau profonde, de l'aéroport international à Enfidha, de zones industrielles et de plateformes logistiques. Les impacts de ces méga-projets sur l'ensemble du pays et particulièrement sur les régions limitrophes sont multiples et importants. Ils porteront sur les ressources humaines en priorité avec des migrations, une forte mobilité d'une main d'œuvre disponible ou déjà occupée (ou sous occupée) mais aussi sur les économies régionales avec les opportunités de sous-traitance, d'exploitation des ressources locales etc.... Ces différents impacts sont présentés selon les espaces d'aménagement et de développement identifiés par le schéma d'ouverture et d'intégration de la région.

Axe 1 : Espace de décentralisation frontalier

Sous- espace transfrontalier de développement intégré : sous-espace aux fortes incitations

Le renforcement et la mise à niveau de son environnement économique permettra d'attirer les investisseurs pour des projets de sous traitance et de cotraitance.

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace attractif prioritaire

Ce sous-espace et en particulier le pôle de Jendouba, recèlent des facteurs de compétitivité. Certains sont existants et d'autres sont projetés : plateforme logistique principale, pôle universitaire, ressources en eau, ressources humaines, infrastructures de niveau supérieur (autoroute, ligne ferroviaire).

Axe 2 : espace Transversal articulant les régions intérieures

Sous-espace littoral : site aux fortes pressions

Sous-espace de la Mejerda : site attirant des délocalisations

Préparer cet espace à accueillir des activités de sous traitance et de cotraitance et celles issues des délocalisations.

Sous-espace central : site de sous-traitance des activités orientées vers les petits métiers tout en favorisant la valorisation des substances utiles et des matériaux de construction.

Sous-espace de contact avec la région du Centre-Ouest : sous-espace à forte mobilité démographique

LD 3- Restructuration de l'armature urbaine et polarité du territoire

Les incidences du SDA pour l'aménagement des villes se posent tout d'abord en termes quantitatifs généraux : selon les densités constatées dans l'extension des villes (75 à 80 habitants/ha), l'accueil de 800000 habitants environ dans les villes supposerait la mise à disposition, l'aménagement et l'équipement de 10.000 ha d'ici 2021.

Cette approche prospective pose le problème de la maîtrise foncière et de la gestion des plans d'aménagement. Rappelons que la majorité des villes de la région du Nord-Ouest est confrontée à la contrainte des terres agricoles ou aux contraintes topographiques qui engendrent un coût d'urbanisation élevé.

La contrainte des terres agricoles se présente pour les villes de la vallée de la Mejerda et les zones voisines, entourées des périmètres irrigués, telles que Jendouba, Mejez El Bab. Testour, Ghardimaou, Goubellat, Bou Salem, Dahmani etc...

Les extensions urbaines devront être plus sévèrement contrôlées. L'intervention des opérateurs publics, pour la réalisation de projets de logements en réponse aux besoins croissants de la population, demeure indispensable avec la programmation d'opérations de forte densité d'une part et la densification des tissus déjà existants d'autre part.

Les contraintes topographiques se posent pour les deux pôles de la région Le Kef et Béja, qui sont appelés à accueillir une importante population additionnelle, (37000 habitants pour Béja et près de 40000 habitants pour le Kef) ainsi que pour les villes de Nefza, de Makthar et de Teboursouk.

Les villes situées dans la haute vallée de la Mejerda souffrent quant à elles de problèmes d'inondation.

Par ailleurs, l'extension et l'aménagement de nouvelles zones d'activités seront confrontés aux mêmes problèmes sur le plan foncier, alors que ces sites doivent bénéficier d'une bonne accessibilité et d'un coût d'aménagement raisonnable.

L'aménagement des villes suppose la protection des terres agricoles, l'occupation des sites favorables par les activités, la recherche d'une forme d'urbanisation adéquate dans les zones d'extension et la résolution des problèmes de l'habitat anarchique.

Axe 2 : espace transversal articulant les régions intérieures

Sous-espace littoral : armature à consolider autour de Nefza. Il constitue le site d'attraction écologique, de développement des activités d'éco-tourisme, et d'intensification agricole, dans lequel la sensibilité du milieu exige des actions environnementales de protection du littoral et de la forêt afin de préserver l'écosystème naturel.

LD 4 : Valorisation des projets structurants dans la région

La région a été dotée progressivement, de l'infrastructure de base susceptible d'attirer davantage d'investissements en plus des incitations et encouragements de différents ordres consentis en faveur des régions intérieures. Les grands projets structurants concernent le développement de la base agricole, la mobilisation de l'eau, le rail, l'auto-route, le secteur du tourisme, le secteur minier, le potentiel foncier industriel, la logistique et le secteur universitaire. Ces projets influent sur le développement et l'aménagement de la région économique. Selon l'orientation que peut prendre leur évolution, et selon le niveau de prégnance sur l'aménagement du territoire, la région peut connaître une importante impulsion ou au contraire subir les contrecoups notamment par une polarisation plus forte de la région par la capitale. Les projets structurants dont bénéficie la région sont répartis par secteur comme suit :

Secteur des infrastructures de communication

Le projet auto-routier Tunis-Frontière Tuniso-Algérienne

- Le doublement de la route Nationale n°6 ;
- La réhabilitation du rail Tunis-Tabarka ;
- Le TGVM.

Le secteur des infrastructures hydrauliques

Les barrages réalisés au nombre de 13 offrent une capacité correspondant à 1616,53 Hm³/an ;
Les barrages nouveaux programmés et planifiés, au nombre de 8, offrent une capacité correspondant à 467,20 Hm³/an.

Les transferts d'eau se font du Nord-Ouest vers la capitale et vers les régions du Nord-Est et Nord-Centre avec le projet de réalisation d'une adduction du barrage Zerga (Tabarka) vers le barrage de Sidi El Barrak (Nefza).

Cinq centrales hydro-électriques sont installées au niveau des barrages de Sidi Salem, Sidi El Barrak, El Kassab, Bou Hertma et Mellègue.

Le secteur hydro-agricole

L'option de la grande hydraulique associée aux autres formes de mobilisation qui sont la moyenne et la petite hydraulique ont permis grâce aux infrastructures correspondantes, de valoriser le potentiel en sol à travers la création des périmètres irrigués dans le grand bassin de production de la Mejerda avec ses extensions vers le Nord (Tabarka, Nefza) et dans les terroirs de production en irrigué discontinués dans le Sud de la région, avec le futur projet de périmètre irrigué frontalier à cheval sur les délégations de Sakiet Sidi Youssef et de Kallaat Snan, grâce aux eaux du barrage de Oued Serrat.

Le secteur du tourisme

- Le pôle touristique de Tabarka-Aïn Drahem à vocation balnéaire et éco-thermale, avec le port de plaisance, le terrain de golf à Tabarka.
- Le projet d'éco-tourisme dans la zone de Zouarâa.
- Les différents circuits touristiques valorisant le patrimoine archéologique et culturel de la région, en particulier les sites majeurs de Dougga, de la Table de Jugurtha et de Chemtou.

Le secteur industriel et logistique

- Le foncier industriel avec 18 zones industrielles, couvrant 200 hectares aménagés, et 5 zones industrielles projetées dont 2 programmées dans le XI^{ème} plan.
- La logistique avec 5 plateformes :

Le secteur minier avec le projet d'exploitation du gisement de phosphate de Sra Ouertene dans la délégation de Ksour – gouvernorat du Kef.

Le secteur universitaire avec le technopôle, la pépinière d'entreprises, 11 Instituts et une Ecole Nationale des Ingénieurs renforçant Jendouba en tant que pôle tertiaire et universitaire ;

Axe 1 : Espace de décentralisation frontalier

Sous-espace de développement transfrontalier intégré : espace de fortes liaisons avec l'Algérie

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace aux grands projets structurants

Axe 2 : espace transversal articulant les régions intérieures

Sous-espace littoral : vocation agro-touristique dans la durabilité

Sous-espace de la Mejerda : sous-espace de développement du partenariat

Sous espace central : sous-espace des échanges régionales transversales

Sous espace de contact avec la région du centre Ouest : sous-espace des liaisons intérieures nationales et maghrébines.

LD5 : Tissu économique, innovation et compétitivité

Le tissu économique de la région est structuré autour de :

- l'émergence de zones agricoles compétitives avec les terres irrigables, en grande partie irriguées ou en voie de l'être, les terres à fortes aptitudes pour les grandes cultures et les espaces sylvicoles et sylvo-pastoraux. Ces zones doivent participer à résorber le déficit alimentaire et devenir de réels pôles de développement rayonnant sur leur environnement rural et urbain, tout en levant les freins à la compétitivité par un encadrement innovant.
- un tissu de PME, en particulier celles destinées à l'exportation, parmi lesquelles les IAA et les IMCVV qui semblent résister et se renforcer (création d'emplois nouveaux, attraction des IDE, nouveau projet minier de SRA Ouertène), face aux exigences de la mondialisation de l'économie. Sur le plan spatial, le développement des PME et PMI, revient à encourager le développement de la vitalité et de la compétitivité des territoires de la région grâce à l'approche intégrée et multisectorielle permettant de retenir un maximum de valeur ajoutée dans la région.
- la mise en place progressive, des équipements d'innovation en vue de la compétitivité économique : technopôle, ISET, pépinières d'entreprises, etc...
- l'émergence du secteur du tourisme (balnéaire, écologique et culturel) avec le renforcement des services de l'aéroport de Tabarka et l'opportunité de création de la ligne aérienne Tabarka-Tozeur : intégration et complémentarité des produits touristiques à offrir toute l'année.

En amont et en aval de ces secteurs économiques, il s'agira de faire suivre les infrastructures, la gouvernance et gestion des territoires, la consolidation des équipements de formation et de recherche, les nouvelles technologies, etc... dans un processus de mise à niveau permanente par le biais de l'innovation et de la compétitivité.

Axe 1 : Espace de décentralisation frontalier

Sous-espace de développement transfrontalier intégré : sous-espace d'intégration et d'échanges.

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace d'ouverture et de compétitivité régionale.

Axe 2 : Espace transversal articulant les régions intérieures

Sous-espace littoral : sous espace de gestion d'un développement durable

Sous-espace de la Mejerda : sous-espace de compétitivité internationale

Sous espace central : sous-espace de consolidation du tissu économique

Sous-espace de contact avec la région du Centre-Ouest : dynamique autour du projet minier de SRA Ouertane

LD 6 : Sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles

Le Nord-Ouest est une région stratégique, du fait qu'elle constitue le château d'eau du pays, et qu'elle participe grandement à la sécurité alimentaire. Ainsi, l'ensemble de ses ressources naturelles constitue un capital à valoriser dans la durabilité, préservant et protégeant sa qualité face aux pressions anthropiques et aux dégradations, etc...

Ce capital exige des stratégies concertées face aux différents risques qui le menacent (inondations, érosion, glissements de terrain, pollutions, incendies de forêts, déforestation, étalement urbain, etc...) et une stratégie maghrébine de gestion de l'ensemble de l'écosystème naturel commun aux deux pays.

Le monde rural constitue le support des activités qui valorisent le capital naturel : activité agricole intensive performante, potentiel forestier et hydrique stratégique, et potentiel d'emploi agricole élevé. Il s'agira donc de veiller à assurer un équilibre entre développement économique et préservation de l'environnement par un aménagement équilibré et durable globalement et à assurer un niveau de développement local permettant la préservation de l'emploi et un renouvellement de la population active agricole et rurale.

Axe 1 : Espace de décentralisation frontalier

Sous-espace de développement transfrontalier intégré : sous-espace à gestion intégré

Sous-espace du corridor de polarisation : sous-espace de gestion durable du développement

Axe 2 : Axe transversal articulant les régions intérieures

Sous-espace littoral : sous-espace aux milieux sensibles à protéger.

Sous-espace de la Mejerda : sous-espace de protection du capital productif.

Sous-espace central : sous-espace d'intensification des actions de conservation.

Sous-espace de contact avec la région du Centre-Ouest : gestion des écosystèmes communs avec le Centre-Ouest.

2- LE PLAN PROGRAMME ET LES STRUCTURE DE MISE EN OEUVRE

Le plan programme

Il constitue une déclinaison des actions et mesures en spécifiant les opérateurs et acteurs, les moyens financiers, le tout hiérarchisé selon le court, moyen et long terme. La programmation est faite selon les plans de développement (XI, XII et XIII^{ème} plan), pour l'horizon 2021. Elle constitue un instrument de travail pour la mise en cohérence des actions et mesures sectorielles d'aménagement.

Les investissements du XI^{ème} plan : prévision en 10³ DT

Gouvernorat	Secteur public		Secteur privé		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Béja	416,2	28,92	477	31,65	893,2	30,32
Jendouba	521,5	36,24	457	30,33	978,5	33,22
Le Kef	287	19,95	315	20,90	602	20,44
Siliana	214,2	14,89	258	17,12	472,2	16,03
Région Nord-Ouest	1438,9	100,00	1507	100	2945,9	100

Source : le XI^{ème} plan – Rapport Régional

Les structures de mise en œuvre

Le constat des écarts constatés entre les plans programmes du SDA et leur prise en compte par les différents plans et programmes opérationnels de développement, est à l'origine des recommandations et des mesures prévues par le XI^{ème} plan pour améliorer l'articulation entre la planification territoriale et la planification économique et sociale. Ces recommandations concernent :

- la création d'une structure de coordination ;
- la contractualisation.

La structure de coordination

La région économique n'a pas d'existence institutionnelle. Elle est constituée par l'agrégation de gouvernorats sur la base de leur proximité géographique. Cela n'empêche que des organismes publics adoptent une organisation territoriale sur la base du découpage en région économique ; c'est le cas, à titre d'exemple des représentations régionales du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et des offices de développement. L'aménagement du territoire qui relève du MEHAT n'est représenté ni à l'échelle des régions économiques ni à l'échelle des gouvernorats et ce, malgré l'existence des directions régionales du ministère de tutelle.

Ainsi, face à une situation qui prête à confusion sur les attributions et les rôles des institutions et pour simplifier les modalités de mise en œuvre du SDARE, il est primordial de créer à l'échelle de la région économique soit une structure déconcentrée relevant du ministère chargé de l'Aménagement du Territoire pour assurer en partenariat, avec les Conseils Régionaux de chaque Gouvernorat, le pilotage du SDARE soit une Collectivité Territoriale Régionale, qui serait le partenaire des gouverneurs pour le pilotage et le suivi du SDARE.

Dans les deux cas de figure, un comité de pilotage du SDARE sera constitué par les premiers responsables de la structure régionale et par les gouverneurs ou leurs représentants. Ce comité assurera le pilotage politique :

- en veillant au respect des engagements financiers pour éviter les blocages et les retards ;

- en mobilisant les différents services dans la réalisation des projets impliquant différents partenaires ;
 - en cherchant à surmonter les difficultés pouvant apparaître lors de la réalisation des opérations.
- Ce comité se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que des décisions importantes seraient nécessaires pour l'avancement dans la réalisation du SDARE.
- Un bilan annuel d'avancement des programmations et des réalisations sera mis en œuvre et soumis au Gouvernement.

Le comité de pilotage peut être soit :

- une institution nouvelle dotée de personnalité physique et d'autonomie financière, sous tutelle du Ministère chargé de l'aménagement : le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;
- une institution déjà existante et qui aura en charge la conduite et le suivi du programme «Schéma Directeur d'Aménagement de la Région du Nord-Ouest». A l'heure actuelle, l'office de Développement du Nord-Ouest dont la zone d'intervention correspond à la région économique peut être parmi les institutions aptes à gérer le SDARE.

L'ODNO demeure la seule structure publique intervenant sur l'ensemble de la région du Nord-Ouest, tout en étant dotée de prérogatives en matière de développement régional lui permettant d'assurer le pilotage et la mise en œuvre est constituée des structures suivantes du SDARE.

Les comités de suivi

Le précédent comité de pilotage sera assisté par des comités de suivi au nombre des objectifs opérationnels, composés des représentants des organismes impliqués.

Ces comités assureront le suivi physique et financier des actions engagées, établiront les rapports d'avancement bimensuel et informeront le comité de pilotage des éventuels dysfonctionnements.

